

## INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE NATIONALE

# LES OPÉRATEURS PRIVÉS TIENNENT LA DRAGÉE HAUTE À BARKAT



PHOTO : D. R.

**LES OPÉRATEURS ALGÉRIENS DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ONT ACCUEILLI, EN 2008, AVEC BEAUCOUP DE SOULAGEMENT,** la décision du gouvernement relative à l'interdiction de l'importation de médicaments produits localement en quantité suffisante. Ils ont cependant attiré l'attention des autorités sur le délai court qui a été accordé à ceux qui activent dans le conditionnement pour passer à la fabrication.

[Lire dossier en pages 2-3-4](#)

### EUROPE/MÉDITERRANÉE

## Enjeux stratégiques et politiques de courte vue

Le 13 juillet 2008, à l'initiative du président Sarkozy, s'est tenue à Paris un sommet réunissant les principaux chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de la Méditerranée et de l'Union européenne. Il était question de l'Union pour la méditerranée, une nouvelle initiative censée relancer le partenariat euro-méditerranéen. La troisième depuis Barcelone en 1995, la sixième depuis les années 60. N'est-ce pas là le signe, encore un, d'atermoiements et d'indécision au sujet d'une région dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est d'une importance majeure au niveau économique et géostratégique.

[Pages 10-11](#)

### LES CHRONIQUES

#### ■ L'ANALYSE D'EL KADI IHSANE

## «La régression féconde» version Ahmed Ouyahia

P2

#### ■ REPÈRES ÉCONOMIQUES DE ABDELHAK LAMIRI

## Stratégie de sortie de crise: cas de la Chine

P5

### **MANQUE DE COMMUNICATION, DE COHÉSION OU INCOMPÉTENCE**

## QUAND LES MINISTRES SE TIRENT DANS LES PATTES

**S'IL EST UNE CONSTANTE ENTRE LES DIFFÉRENTS MINISTRES DU GOUVERNEMENT OUYAHIA,** en charge des départements économiques, c'est sans doute leur faculté à se contredire les uns les autres. Si ce n'est pas les ministres qui disent eux-mêmes la chose et son contraire, ce sont leurs collègues de l'exécutif qui se chargent de leur apporter la contradiction. Le dernier fait en date s'est produit la semaine dernière quand le ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement M.Hamid Temmar, parlait de l'utilisation d'une partie des réserves de change placées à l'étranger dans des projets d'investissement, notamment parce qu'elles ont parfois une faible rentabilité.

[Pages 8-9](#)

### **RESSOURCES NATURELLES EN MÉDITERRANÉE**

## LA DÉSERTIFICATION AVANCE



PHOTO : D. R.

**LES RESSOURCES EN EAU, LE PORTEFEUILLE FONCIER, LES RICHESSES FORESTIÈRES OU LES CONDITIONS CLIMATIQUES,** qui jouent un rôle déterminant dans le développement agricole, deviennent de plus en plus une contrainte pour les pays du pourtour méditerranéen. Le rapport Mediterra 2010 met en exergue sur ce plan de nombreux signes de fragilité dans la région.

[Page 7](#)

### **LE SCANDALE FINANCIER DE LA GRÈCE**

## Facteur d'implosion de la zone Euro



PHOTO : D. R.

Il y a à peine quelques jours, précisément le 14 février 2010, les quotidiens allemand Der Spiegel et américain The New York Times, ont étalé au grand jour une information importante restée à l'abri depuis des années, et selon laquelle la Grèce aurait élaboré, avec l'aide de la plus grande banque de Wall Street, la Goldman Sachs, un montage financier en marge de toutes les normes requises, pour maquiller et dissimuler en même temps l'ampleur de sa dette. [Lire pages 13-14](#)

Relance de l'industrie pharmaceutique nationale

## L'approche coercitive prend le pas sur l'incitative

**Les opérateurs algériens de l'industrie pharmaceutique ont accueilli, en 2008, avec beaucoup de soulagement, la décision du gouvernement relative à l'interdiction de l'importation de médicaments produits localement en quantité suffisante. Ils ont cependant attiré l'attention des autorités sur le délai court qui a été accordé à ceux qui activent dans le conditionnement pour passer à la fabrication. D'autant que les problèmes technico-réglementaires qui ont été soulevés par la corporation, il y a de cela plusieurs années, demeurent toujours en grande partie les mêmes que ceux qui empêchent aujourd'hui la relance effective de la production nationale, notamment dans le secteur privé. Certes, les dernières statistiques du ministère de la Santé montrent que la production du médicament générique connaît une augmentation appréciable, sauf que le marché demeure majoritairement dominé par le groupe public, Sidal, qui a bénéficié exclusivement de mesures d'aide dans le cadre de la stratégie visant la création de champions nationaux dans 13 secteurs différents. Les opérateurs privés dénoncent justement cette dichotomie entre public et privé et appellent à un traitement plus équitable des problèmes auxquels fait face la filière. La réussite de toute mesure visant à développer la production nationale passe obligatoirement par la concertation avec les parties concernées qui demandent aux pouvoirs publics d'axer leurs interventions sur une approche incitative plutôt que coercitive. L. M.**

# Facture d'importation des médicaments 1670 millions d'euros en 2009

Par  
Lyès Malki

Les dernières statistiques du marché des produits pharmaceutiques en Algérie, présentées par le ministère de la Santé la semaine dernière, montrent que la majorité de la production nationale dans ce secteur concerne le médicament générique, avec un certain pourcentage de production de principes en Algérie.

Le directeur de la pharmacie, Mohamed El Hadj, fait remarquer d'abord que les importations des médicaments augmentent d'année en année, puisqu'elles sont passées, en valeur, de 888 millions d'euros en 2004 à 1670 millions d'euros en 2009.

Le ministère de la Santé trouve cet accroissement normal et l'explique par «l'augmentation de l'espérance de vie des citoyens, le vieillissement de la population, l'augmentation des maladies chroniques et le meilleur accès aux soins et à la thérapeutique». Les unités de pro-

duction qui fonctionnaient entre 10 et 30% de leur capacité de production sont passées à un rythme plus soutenu grâce à «la décision gouvernementale prise le 30 novembre 2008 interdisant l'importation de médicaments produits localement en quantité suffisante».

Cela a permis à la production nationale de connaître un nouveau souffle, puisque certains laboratoires sont passés à une cadence de production de 24h/24, d'autres ont procédé à la modernisation et la mise à niveau de leur outil de production ou l'extension des unités de production, et d'autres encore se sont lancés dans l'acquisition de matériel, la conclusion d'association ou de partenariat ou l'achat de parts», note le responsable du ministère.

La production nationale, y compris le conditionnement, est passée en valeur de 255 millions d'euros en 2004 à 363 millions d'euros en

2008, soit une augmentation de 42% en 5 ans, et à 553 millions d'euros en 2009, soit une augmentation de 52% en une seule année», souligne M. El Hadj. En volume, la production locale représentait en 2009 376,7 millions d'unités-vente soit 64% des 588,9 millions d'unités-vente réalisés par les opérateurs privés.

«Cela a permis de réaliser une économie sur la facture d'importation de 140 millions d'euros en 2009», précise le même responsable.

Les unités de productions y compris celles spécialisées dans le conditionnement sont aujourd'hui au nombre de 116 unités. 55 unités fabriquent le médicament, dont 9 appartiennent à Sidal, 20 unités sont spécialisées dans la production de consommables, 9 autres dans les antiseptiques, 2 unités dans les réactifs, 2 unités dans les produits dentaires et 2 autres spécialisées dans les gaz médicaux.

Concernant le conditionnement, il existe 25 unités dont 20 pour le médicament, 4 pour les produits consommables et 1 unité pour la production de réactifs. Le ministère révèle par ailleurs l'existence de 110 projets de montage d'unités de production qui ont été déposés au niveau de l'administration centrale, ne sont pas encore concrétisés. «La majorité d'entre eux ont été initiés suite à la décision du gouvernement obligeant les unités de conditionnement à passer à la production», explique de directeur de la pharmacie. L. M.

## Evolution du marché

Le marché global des médicaments et produits pharmaceutiques est passé de 1 427 millions d'euros en 2008, à 1 670 millions d'euros en 2009, soit une augmentation de 7,8%. Les médicaments importés, sont passés de 881,80 millions d'euros en 2008 à 742 millions d'euros en 2009 (soit une augmentation de 62,4%). Les produits fabriqués qui avaient enregistré 261 millions d'euros en 2008 ont enregistré 424 millions d'euros en 2009 (augmentation de 26,05%). Le conditionnement de 102 millions d'euros en 2008 à 129 millions d'euros en 2009. Pour la pharmacie centrale des hôpitaux (PCH) et l'Institut pasteur d'Algérie IPA, l'importation est passée de 118 millions d'euros en 2008 à 170 millions d'euros. Cependant, le ministère note que les importations des opérateurs privés ont diminué de 15,08%, 26,05%. Médicaments importés par la PCH, augmentation de 50%.

# ANALYSE

D'EL KADI IHSANE

## «La régression féconde» version Ahmed Ouyahia

L'enfermement économique en cours de l'Algérie peut-il être «une régression féconde» en économie ? La question mérite au moins d'être posée. Les pays d'Amérique du sud étaient de gros importateurs de produits manufacturés jusqu'à ce que la seconde guerre mondiale provoque la pénurie de tout bien industriel. Il en est né une période de substitution à l'importation qui a construit la première plate-forme industrielle de pays comme le Brésil ou l'Argentine.

Ahmed Ouyahia organise-t'il sa «guerre mondiale» dans le même but de faire produire en Algérie et de faire renoncer aux importations ? Il faudra lui concéder cette «patriotique intention». Mais alors que de temps perdu. Deux filières industrielles, au moins deux, auraient, peut-être, du se trouver, aujourd'hui, bien plus avancées dans leur intégration en Algérie si les ministres libéraux du président Bouteflika, n'avaient pas débarqués au début des années 2000 pour démanteler les incitations à l'investissement en Algérie qui avaient survécu à la période de la mise sous tutelle FMI : le médicament et l'automobile.

L'industrie pharmaceutique était jusqu'à l'arrivée de Amar Tou à la tête du ministère de la santé, supposée être orientée vers la production locale. Les importateurs devaient, au bout de trois années d'activité, investir dans le pays. Une clause supprimée à la grande colère des producteurs locaux. Et rétablie aujourd'hui dans une forme plus bru-

tales. L'industrie automobile a vécu longtemps dans l'espoir de voir les concessionnaires devenir des assembleurs (montage) en Algérie, voir des constructeurs plus tard. Un des innombrables gouvernements Ouyahia, a accédé en septembre 2005, à la demande des concessionnaires de bloquer les importations de véhicules usagers, avec comme espoir tactique de faire accélérer les décisions d'implantation en Algérie. Tout le monde connaît la suite. Les nouvelles immatriculations ont explosé dans le neuf et la première voiture à sortir d'une chaîne de montage algérienne attend toujours. Revirement sur le chemin : un autre gouvernement Ouyahia interdit en 2009 le crédit automobile, et chemin faisant, tout crédit aux particuliers. L'Algérie n'avait peut-être pas encore, au début des années 2000, la taille de marché nécessaire pour attirer par «la coercition» des constructeurs automobiles et de grands laboratoires sur son territoire. Discutable. Avec des marchés domestiques inférieurs, la Tunisie et le Maroc savent le faire, eux. La différence est une fois de plus dans le pilotage économique. Le premier ministre a été ultralibéral sous le premier mandat de Bouteflika parce que c'était dans l'air de ce temps. Il est revenu aux affaires dans l'ambiance du discours présidentiel du 26 juillet 2008 : «nous nous sommes trompés vis-à-vis des IDE». Et il est redevenu souverainiste. Après avoir appliqué entre 1995 et 1998, le conditionnalisme de démantèlement du FMI avec un zèle qui a mis mal à l'aise y compris Michel

Camdessus, directeur du fonds à l'époque. Il y a bien des raisons d'être réservé sur la capacité de ce gouvernement à bout de souffle, de lancer une grande période de substitution aux importations en Algérie. Beaucoup s'en fau-drait. Le climat des affaires n'a jamais été aussi mauvais depuis le massacre de Benthalha en 1997. Le baromètre du moral des chefs d'entreprise, édité par le FCE, a encore baissé de 3 points en février pour se situer à -12. L'effort pour la production locale au lieu de l'importation est un virage impensé. Vital depuis longtemps, mais improvisé comme toujours. Une étude récente vient de montrer que les banques publiques ne sont pas prêtes à faire l'effort d'accompagnement des PME dans le financement de leur croissance, car celles-ci «ne seraient pas bancables pour leur grande majorité». Les banques privées étendent leur réseau au compte goutte, par la faute de la banque d'Algérie. Qui prendra sur lui la croissance de la production locale ? Les grands groupes se plaignent aussi. Cevalat n'a pas pu lancer en 2009, son complexe de raffinage de sucre réalisé à Béjaïa, à cause de problème d'approvisionnement en utilités (gaz naturel), qui déborde sur sa troisième année. Qu'ont fait les autres pays, lorsqu'ils ont décidé leurs politiques de substitution aux importations ? Ils ont démantelé les obstacles devant l'investissement dans le pays. Ahmed Ouyahia en a dressé de nouveaux. Le président Bouteflika nous dira le 26 juillet 2012 que c'était «une autre erreur».

### Part du générique dans le marché du médicament

Les médicaments génériques fabriqués localement sont passés de 261 millions euros en 2008, soit 22,05% de la facture globale, à 311 millions d'euros en 2009, soit une augmentation de 19%. Le conditionnement a augmenté de 102 millions d'euros à 109 millions d'euros, soit une augmentation de 26%. La valeur totale du générique (fabrication et conditionnement) représente en Algérie 48,5% de la facture du médicament, contre 51,5% de la facture globale du princeps. Ce dernier, fabriqué en Algérie par les laboratoires multinationaux, a également augmenté de 56%, puisqu'il représentait en valeur 72 millions d'euros en 2008, à 113 millions d'euros en 2009. L. M.

### Une nomenclature de plus de 5 000 médicaments

En 2009, 613 médicaments ont été enregistrés, dont 344 pour la production locale et 269 pour l'importation. Notre principe, c'est favoriser l'enregistrement des médicaments produits localement. L'analyse de la nomenclature nationale des produits pharmaceutiques enregistrés jusqu'ici montre 5 393 spécialités, toute forme, dosage et conditionnement confondus. Le générique représente 3 749 produits enregistrés, contre 1 644 produits princeps. L. M.

### Part de marché par fabricants

Le groupe public Saïdal occupe toujours la plus grande part de marché avec 9 444 millions de dinars, soit une part de 22%. Vient ensuite le laboratoire privé INC, avec 5 200 millions de dinars, Winthrop avec 3665 millions de dinars, Prodiphil avec 2194 millions de dinars et, à la cinquième place, Pfizer avec 2 012 millions de dinars. L. M.

## Saïd Barkat. *Ministre de la Santé* «Des gens préfèrent que le pays se limite au conditionnement»

Par Lyès Malki

En marge de l'inauguration du Salon du générique organisé la semaine dernière à Alger, le ministre de la Santé, Saïd Barkat, a tenu à rappeler la détermination du gouvernement à faire respecter la décision imposant aux importateurs de médicaments et aux opérateurs du conditionnement de se mettre à la production. «L'Etat ne reviendra pas sur sa politique concernant la promotion du médicament générique. C'est une politique qui est mise en œuvre pour faire bénéficier simultanément le malade, la sécurité sociale et les opérateurs économiques. Aujourd'hui, la consommation du médicament générique a enregistré un bond de 10% en une seule année, passant de 28 à 38% entre 2008 et 2009», a-t-il dit. «Nous avons accompagné les producteurs



nationaux et nous avons décidé d'interdire l'importation des médicaments suffisamment produits par les unités de productions locales. Celles qui sont dans l'activité de conditionnement uniquement ont un délai jusqu'à février/ mars 2011 pour se mettre à

la production. On fera tout pour que le générique soit le premier produit en Algérie», a-t-il ajouté. Selon le ministre, «d'autres mesures, à l'exemple du tarif référentiel, seront prises au profit des pharmaciens et des prescripteurs pour encourager le générique.

Le gouvernement interviendra à chaque fois que l'intérêt de nos malades, de notre industrie et de notre économie le rendra nécessaire, mais beaucoup de gens aimeraient voir l'industrie pharmaceutique algérienne cantonnée dans le conditionnement pour profiter de l'occasion et faire dans le gain facile, sans fournir beaucoup d'efforts. Ils se contentent d'importer des médicaments et les emballer en Algérie. Ils n'ont même pas besoin de personnel qualifié pour cela ». L. M.

### Genericlab

## Un projet de joint-venture algéro-italien en perspective



Zoheir Benadel et Karim El Mahdoui sont respectivement, directeur business et développement, et directeur de la production de la promotion médicale chez Genericlab, un laboratoire pharmaceutique implanté dans la zone industrielle de Rouïba à Alger.

Pour eux, «le fait que le gouvernement ait arrêté certains produits à l'importation, il y a quelques années de cela, encourage déjà les fabricants locaux». Mais cela ne suffit pas, pour autant, à relancer la production pharmaceutique en Algérie, en ce sens que «le plus gros du travail doit se faire en amont et en aval de cette filière industrielle qui nécessite une maîtrise particulière des techniques de production, aujourd'hui soumises à un savoir-faire des plus pointus en matière de fabrication, de recherche et de commercialisation des médicaments». C'est la raison pour laquelle, après avoir tenté l'expérience de la fabrication et de

la sous-traitance de quelques produits pharmaceutiques, le laboratoire s'engage aujourd'hui dans un nouveau projet de partenariat sous forme de joint-venture avec une firme italienne spécialisée dans l'industrie du médicament, «non seulement pour élargir sa gamme de produits mais aussi pour acquérir les toutes dernières technologies dans ce domaine», soulignent nos deux interlocuteurs. L'entreprise est aussi en train de «montrer une unité pour produire elle-même les gammes qu'elle sous-traitait auparavant auprès de Saïdal». Les deux responsables pensent que le générique en Algérie a un grand avenir devant lui, «pour peu que les quelques problèmes en rapport avec l'environnement technico-réglementaire du pays (douanes, impôts, banques, transports...) trouvent des solutions». Et d'ajouter que «beaucoup de citoyens croient que le générique est moins meilleur que ce qui est importé d'ailleurs, alors que les Algériens savent produire des médicaments aux standards

internationaux». Il faut savoir que Genericlab est une entreprise qui s'est lancée, au début de son activité, dans la fabrication sous licence «Peters (France)» de produits désinfectants à usage hospitalier, destinés à lutter contre les infections nosocomiales. En 2002, le laboratoire met en place une nouvelle stratégie basée sur l'autonomie d'entreprise et se fixe comme objectif de fabriquer le médicament générique, alors d'actualité. Il aspire ainsi à «être la référence du médicament générique en Algérie». En 2003, il met sur le marché son premier médicament façonné (en sous-traitance chez Saïdal groupe). Parallèlement, le laboratoire crée le département marketing, fort d'un réseau de visiteurs médicaux. Genericlab entame en 2004, la réalisation d'une unité de fabrication de collyre et gouttes selon les normes GMP et FDA, doté de matériel à la fine pointe de la technologie. Ce projet fut baptisé Gencopharm, société mixte de droit algérien, en partenariat avec le groupe italien Cophital SARL.

L'entreprise fabrique, aujourd'hui, une gamme de plusieurs produits (liquide et forme sèche) de spécialités diverses (pédiatrie, cardiologie, gastro entérologie, psychiatrie, rhumatologie, orthopédie, urologie et oncologie). Elle possède un portfolio de plus de 90 produits (fabriqués et importés) et commercialisés sur tout le territoire algérien. La capacité de production est actuellement de 3000 boîtes de 30 comprimés/jour. Le positionnement par rapport aux producteurs de génériques classe Genericlab parmi les 10 premiers génériques. Il est classé également au 35ème rang parmi l'ensemble des opérateurs. Le laboratoire fait près d'un milliard de dinars de chiffre d'affaires par an et emploie 66 employés. Genericlab a su ainsi «s'entourer de partenaires suisses, italiens et allemands afin d'être à la pointe du développement et pour mettre à la disposition du malade algérien le meilleur service rapport qualité/prix». L. M.

PHOTO : EL WATAN

Ammar Ziad. Président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP)

## «Nous ne constatons aucune mesure incitative»

L'UNOP est une association d'entreprises qui exercent des activités de fabrication, de conditionnement ou d'importation de médicaments. Créée en 1999, elle compte aujourd'hui 34 opérateurs qui représentent près de 70% du marché du médicament en Algérie. Son président, Ammar Ziad, se bat depuis une dizaine d'années pour convaincre les autorités publiques de la nécessité d'adopter des mesures incitatives concrètes à même de donner à l'industrie pharmaceutique en Algérie les moyens de son épanouissement. A ce jour, dit-il, «rien n'a été sérieusement entrepris».

Par  
Lyès Malki

La libéralisation du secteur de la pharmacie, intervenue en 1991 aussi bien en ce qui concerne les importations que la production, n'a pas produit les résultats escomptés.

Le secteur pharmaceutique algérien dépendant encore, en grande partie, de l'importation des médicaments, fait remarquer l'Unop dans son memorandum auquel elle se réfère toujours, bien que datant de plusieurs années. «La volonté affichée de l'Etat pendant des décennies de doter le pays d'une industrie pharmaceutique n'a pas abouti, malgré les tentatives passées et les différents engagements signés entre les entreprises étatiques du médicament et les multinationales fournisseurs traditionnels de l'Algérie», note l'Unop. Selon M. Ziad, «pour bâtir une véritable industrie pharmaceutique, il faut avant tout du personnel qualifié capable de fabriquer du médicament. Depuis 1999, nous demandons à l'Etat de mettre en place une chaire de pharmacie industrielle à l'université. Dix ans après, rien n'est fait en ce sens». Et de souligner, qu'actuellement, «il n'y a aucune mesure incitative de la part de l'Etat». Il en veut pour preuve le problème du foncier auquel les opérateurs font face depuis des années : «Acheter du terrain à 2500 dinars le m<sup>2</sup> pour réaliser une usine de production pharmaceutique et vendre des produits avec une marge qui est réglementée n'encourage pas les investisseurs à aller sur ce



Ammar Ziad

PHOTO : EL WATAN

secteur», mentionne-t-il. Certes, quelques unités de production ont tenté quand même de produire localement «mais elles l'ont fait avec les moyens du bord. Ce n'est pas avec des unités qui emploient une centaine de personnes qu'on va répondre à la demande du marché national, surtout si l'on sait que l'Algérie continue aujourd'hui d'importer près de 65% de ses besoins en médicaments», ajoute le président de l'Unop. Ce dernier fait rappeler que «le pays formait des pharmaciens africains, marocains et tunisiens qui ont réussi, grâce au soutien politique de leurs gouvernements, à fabriquer pour leurs propres besoins mais aussi à exporter vers l'Algérie leurs médicaments».

Selon lui, certes il y a un secteur public qui produit des médicaments à l'image de Saïdal. «Mais nous ne comprenons pas pourquoi l'Etat continue de faire la dichotomie entre public et privé. Si Saïdal est devenu leader national en production pharmaceutique, c'est grâce aux deniers de l'Etat. Ce dernier vient d'injecter 250 millions de dollars dans cette entreprise, avec

un taux d'intérêt bonifié de 1 ou 2 % par an et un différé de 10 ans et le transfert d'une dizaine d'installations qui appartenait à Digromed. Pourquoi l'Etat ne ferait-il pas la même chose en direction du secteur privé ?», s'interroge-t-il.

### DES UNITÉS PRATIQUEMENT À L'ARRÊT

Le représentant des opérateurs de la pharmacie affirme, par ailleurs, que les unités de fabrication locale «sont pratiquement à l'arrêt, hypothéquées par la mesure qui est intervenue dans le cadre de la Loi de finances complémentaire 2009, obligeant les producteurs à solliciter un crédit documentaire comme seul mode de paiement et à payer ainsi, trois mois avant, les intrants importés pour la fabrication ou le conditionnement». «Actuellement, les entreprises sont asphyxiées financièrement. Le crédit est à l'origine non seulement de l'arrêt de certaines unités mais aussi à la mise au chômage technique du personnel», témoigne-t-il.

Interrogé sur l'intention du gouvernement d'aller vers des mesures plus souples en faveur des producteurs soumis au crédit documentaire, Ammar Ziad pense que même si la tripartite a décidé de créer un comité pour recueillir les avis des entreprises pour assouplir les entraves induites par cette mesure, les lenteurs des banques ne facilitent toujours pas l'accès au crédit. «Il faut trois mois pour que l'opération se débloque».

Dès que les stocks constitués durant le deuxième trimestre de l'année dernière ont été épuisés, les difficultés d'approvisionnement du marché ont commencé à apparaître», souligne-t-il.

Le deuxième problème soulevé par notre interlocuteur est lié aux commissions payées aux banques, jugées prohibitives. Un taux de 6% à 8% de la valeur du crédit est payé à la banque. Les importateurs de médicaments disent que leur marge est de 10%, ce qui fait que la différence est trop étroite pour que les affaires puissent se poursuivre.

Aussi, le délai jusqu'à mars 2011, accordé aux importateurs de médicaments et aux usines de conditionnement, pour se lancer définitivement dans la production locale

est, aux yeux de l'Unop, «non seulement nettement insuffisant, mais en plus n'est pas associé à des mesures d'accompagnement au profit des opérateurs». Pour M. Ziad, «obliger les opérateurs qui sont dans l'activité de conditionnement, qui fait quand même de la valeur ajoutée, réduit les prix à l'importation et crée des centaines d'emplois va conduire à l'arrêt de leur activité et à revenir à l'importation des produits en l'état».

### DES PROPOSITIONS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

L'Union qui regroupe 34 opérateurs représentant près de 70% des parts de marché se dit aujourd'hui «totalement ignorée par les autorités, «bien que des propositions leur ont été faites depuis une dizaine d'années». En février 2009, «sur insistance, nous avons fini par obtenir la mise en place d'un comité de concertation mais qui ne s'est réuni que deux fois durant l'année. Le ministère voudrait réactiver les activités de ce comité, dans la mesure où les doléances des opérateurs n'aient pas été prises en charge, je vois mal comment on peut continuer encore à discuter dans ce cadre qui ne peut absolument pas faire aboutir nos doléances», regrette M. Ziad. Il ne manquera pas de rappeler, à ce propos, que «des suggestions pour la mise en œuvre de mesures concrètes ont été présentées à travers tous les travaux que l'Unop a initiés depuis sa création en 1999». «Elles ont été soumises, malheureusement, elles sont restées lettre morte», déplore-t-il encore. En effet, l'Unop a proposé, en matière de formation la «mise en place d'un enseignement en pharmacie industrielle, en collaboration avec les universités étrangères et le corps universitaire algérien». Cette initiative peut être appuyée par, souligne l'Unop, par la mise à contribution des fournisseurs traditionnels de l'Algérie entreprises algériennes pour la prise en charge de stages pratiques et la définition d'un programme général des besoins en formation». Le memorandum de l'Unop suggère également la participation du ministère de la formation professionnelle pour la prise en charge de 50% des frais de formation et la négociation par l'Etat de lignes de crédit spécifiques à la formation à des taux bonifiés, à travers l'Union européenne ou d'autres pays. Quant à la formation de techniciens de l'industrie pharmaceutiques, en plus des mesures citées ci-dessus, l'Unop propose la mise en place d'actions spécifiques pour la création d'un centre de formation spécialisé dans les matières de contrôle de la qualité, d'assurance de la qualité et de techniques sur ligne de production. Concernant les aspects financiers, parallèlement à la modernisation du système bancaire dans son ensemble, condition sine qua non de la relance économique, l'Unop propose la couverture du risque de change pour que l'opérateur reste emprunteur en dinars. Elle appelle également à l'installation d'un taux de change fixe sur 12 mois pour permettre la stabilité des prix et la mise en place de lignes de crédit à moyen et long terme à des taux bonifiés avec des délais de grâce de trois ans. Concernant l'épineux problème du foncier, l'association appelle, enfin, à mettre à la disposition des opérateurs des parcelles de terrain à un prix raisonnable (entre 500 et 1 000 dinars/m<sup>2</sup>) dans des zones spécifiques viabilisées prêtes à recevoir l'investissement.

L. M.

## Dar Al Dawa : Une usine de fabrication bientôt à Mahalma

Le groupe Dar Al Dawa pour le développement et l'investissement est classée premier en matière de production pharmaceutique en Jordanie. En Algérie, il commercialise sa gamme de produits pharmaceutiques depuis son implantation dans le pays où il a, parallèlement à cette activité, entrepris un partenariat avec Saïdal pour la production sous licence de certains de ses produits. Saïdal et Dar Al Dawa ont ainsi donné naissance à Joras Pharmaceutical, en avril 1999. La société créée est de droit algérien, elle dotée d'un capital de 120 millions de dinars détenu à hauteur de 70% par Dar Al Dawa et de 30% par le groupe Saïdal. Aujourd'hui, Dar Al Dawa veut se lancer dans la production locale conformément à la directive des autorités publiques imposant aux importateurs et aux opérateurs activant dans le conditionnement de se mettre à la production. Un grand terrain de plusieurs hectares a été ainsi acquis dans la localité de Mahalma, à Zeralda, a-t-on appris auprès du responsable marketing rencontré la semaine dernière au Salon du générique d'Alger. Toutes les gammes de produits pharmaceutiques de différentes classes thérapeutiques y seront produites. Pour l'heure, on ignore tout des détails de ce projet, de son financement et de ses capacités de production prévues : «Le projet n'est qu'à sa phase de démarrage mais le groupe veut faire de cette usine une référence en matière de production pharmaceutique», nous dit-on encore. Rappelons que Dar Al Dawa s'est engagée en 2007 dans la réalisation d'une usine de production pharmaceutique à Sidi Abdellah en partenariat avec une autre entreprise jordanienne, à savoir la Société arabe pour la production pharmaceutique pour laquelle une enveloppe financière de l'ordre de 15 millions de dollars a été dérogée. L. M.

Par  
**Abdelhak Lamiri**

## REPÈRES ÉCONOMIQUES



# Stratégie de sortie de crise : Cas de la Chine

**L'**analyse de l'expérience chinoise de développement et de riposte face à la crise est pleine d'enseignements. La crise des subprimes qui a démarré en 2007 aux USA a commencé par casser un rythme de croissance économique sans précédent du pays. Auparavant, l'économie progressait à un rythme moyen de 11,5% par an, atteignant le pic de 13% en 2007. Malgré une population de un milliard trois cent vingt cinq millions d'habitants, le taux de chômage oscille autour de 4%.

La transformation structurelle du pays s'accélère. L'agriculture ne représente que 40% du PIB, l'industrie 28% et les services 32%. Le secteur industriel couvre pratiquement toutes les filières. Les activités très high-tech comme l'aéronautique, la recherche et développement intéressent de plus en plus les stratèges chinois. Ce seront les futurs créneaux à conquérir par un pays qui ambitionne de jouer les tous premiers rôles économiques et géostratégiques. La Chine est devenue le premier exportateur mondial, surpassant l'Allemagne avec plus de 1.500 milliards de dollars d'exportations de biens et 150 milliards de services. On anticipe qu'en 2010, avec un PIB de 4.500 milliards, la Chine sera la seconde économie mondiale, devançant ainsi le Japon. Cependant, son revenu par habitant demeure faible (3.200 \$ en 2008).

### LES FACTEURS DE COMPÉTITIVITÉ

La Chine avait bien lu et compris les réussites japonaises et coréennes. Elle a tout d'abord investi massivement dans le développement humain au cours des années quatre-vingt.

Plus de sept mille universités et instituts de tout genre ont été créés et/ou jumelés avec les meilleures institutions de formation mondiales. La quasi-totalité de la population a été recyclé, du travailleur manuel au plus haut cadre dans la hiérarchie de l'Etat. Les analystes qui évoquent les bas salaires comme la source de la puissance chinoise ont peu analysé son expérience. La cause essentielle demeure

la mise à niveau de ses ressources humaines. Le second volet important de son expérience concerne le processus de décentralisation et la coordination entre les plans nationaux, régionaux et locaux. Le niveau de délocalisation du processus de décision, après qualification des personnes concernées, est impressionnant.

Le troisième facteur qui est responsable des performances de haut niveau est l'architecture institutionnelle. Les responsables politiques formulent les grandes lignes des réformes économiques. Par la suite, le comité de planification qui rassemble le top de la matière grise chinoise conçoit les schémas sectoriels et les mécanismes de coordination entre plans nationaux, locaux et régionaux. Les modes de planification ont évolué pour se rapprocher des types indicatifs mis en place par Timbergen (ndlr économiste néerlandais) et adoptés par les Hollandais et les Français durant les années soixante-dix. Enfin, la Chine a commencé à développer des entreprises et des institutions plus en ligne avec sa culture ancestrale tirée des trois principales religions du pays : le taoïsme, le confucianisme et le bouddhisme.

La révolution communiste a failli détruire des équilibres socioéconomiques tissés au cours de sa longue histoire. La Chine a atteint un niveau de développement appréciable de ses fondamentaux : les qualifications humaines, l'architecture institutionnelle et la qualité du management permettent au pays de drainer des investissements internationaux de qualité et d'agir positivement sur les données macroéconomiques. Son économie demeure d'une extrême complexité : certaines régions sont beaucoup plus avancées que d'autres en termes de réformes économiques. Les dangers de la démarche chinoise sont très nombreux et la récente crise mondiale les a vite mis en évidence. La Chine a subi de plein fouet les conséquences de la récession à travers deux mécanismes : la chute des investissements internationaux et la réduction des exportations. Nous avons là les deux modes les plus importants de transmission des déséquilibres économiques d'un pays à un autre. Pour les pays sous-développés, on peu rajouter les transferts des travailleurs émigrés qui régressent en période de crise. Mais la Chine a si bien modélisé ses fondamentaux qu'elle a atteint le stade où des politiques économiques de relance produisent des effets escomptés. D'après les calculs techniques des écono-

mistes chinois, le multiplicateur macroéconomique serait égal à 3. Ce qui implique que lorsque l'Etat injecte 1% du PIB, l'appareil économique les utilise et les transforme en richesses équivalentes à 3% du PIB. Les décideurs politiques des pays en voie de développement doivent exiger des techniciens économiques des données précises. Si on injecte X% du PIB quelles en seraient les conséquences. On serait surpris en Algérie d'apprendre qu'on injecte chaque année 17% du PIB hors hydrocarbures pour en tirer 6% de croissance. C'est une indication que les fondamentaux ne sont pas préparés pour accueillir un tel volume de ressources. On a donc une productivité des facteurs qui est trop faible.

### POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE DE RIPOSTE

L'analyse de la crise par les experts chinois leur a permis de mieux repérer les vulnérabilités du pays : une trop forte dépendance de la technologie et surtout des marchés extérieurs. Les mesures de riposte avaient des aspects stratégiques et conjoncturels. Il s'agit d'intégrer les politiques du court terme pour juguler la crise dans une démarche structurelle. La faiblesse de la coordination des politiques macroéconomiques au niveau mondial n'a laissé guère de choix aux différents pays que concevoir des stratégies de sortie de crise purement nationales. Ceci pose le délicat problème d'une économie globale sans gouvernance mondiale et avec des institutions (FMI, Banque mondiale) peu préparées pour gérer les chocs d'une pareille intensité. Il fallait donc prendre son destin en main.

La première mesure phare concerne la politique budgétaire. Le gouvernement avait mobilisé 585 milliards de dollars sur plusieurs années sous forme de réduction de taxes et de dépenses publiques d'environ 1% du PIB par an. La modernisation des infrastructures constitue un axe fondamental de ce package. La seconde est d'ordre monétaire. La politique de crédit qui était plutôt restrictive fut largement relâchée. Les crédits octroyés à l'économie ont augmenté de plus des 28% en 2008. Les taux de réserve obligatoire furent abaissés pour libérer plus de 175 milliards de dollars, octroyés comme crédits aux investisseurs. Les municipalités ont pu donc obtenir d'importants crédits pour créer des entreprises et réaliser les travaux prévus. Plusieurs économistes chinois craignent les multiplications des défauts de rembourse-

ment, ce qui amènera un autre resserrement du crédit.

Plusieurs dépenses de moindre importance furent initiées au profit de l'agriculture (585 millions de dollars). Au début de 2010, le pays commence déjà à sortir de la crise. Au premier trimestre, l'industrie commençait à progresser de plus de 10% en rythme annuel. A partir de 2011, la croissance reprendrait son rythme normal. Les leçons tirées par les experts chinois sont nombreuses. L'économie est trop dépendante des investissements et des exportations. Ceci explique pourquoi le plan de relance inclut une forte dose de réduction des taxes, d'amélioration des revenus et le libéralisation du crédit. Il s'agit de substituer progressivement la demande nationale aux exportations, au moins en partie. Les économistes ont choisi de booster la demande nationale et libéraliser le crédit pour pallier en partie à la chute des investissements internationaux. Ainsi, on maintient l'offre et on booste la demande nationale.

Malgré l'attractivité internationale du pays, la régulation et le mode de fonctionnement institutionnel ont beaucoup de retard par rapport aux pays développés. Plusieurs autres pays asiatiques sont en train de l'imiter. On ne sait pas si la croissance chinoise à deux chiffres continuera longtemps. Mais force est de constater qu'aussi bien la stratégie à long terme que les politiques budgétaires et monétaires sont mûrement réfléchies.

### EN CONCLUSION

Jusqu'à présent, la Chine a gagné toutes ses batailles économiques. Elle a d'abord construit de solides fondamentaux : éducation, institutions, management, environnement efficace. Elle est arrivée à un stade où les politiques macroéconomiques produisent des résultats tangibles. Elle est donc à un stade très avancé de sa transition. Il n'en demeure pas moins que des vulnérabilités stratégiques et opérationnelles subsistent. Elle n'est pas à l'abri d'un retournement de situation structurelle à long terme. Le développement économique nécessite une écoute permanente de l'environnement mondial et une adaptation continue à son contenu. Pour le moment, la Chine a su le faire. Elle s'est dotée des institutions capables de la piloter efficacement, même en période de turbulence. Il y a une forte probabilité que la Chine continuera d'être la locomotive de l'économie mondiale, avec l'Inde, pour de nombreuses années à venir.

**A. L.**  
**PH. D. en sciences de gestion**

## Projet Désertec

## Jeux et enjeux géostratégiques et énergétiques

S'il venait à être concrétisé, le projet Desertec visant à capter l'énergie solaire et éolienne en Afrique du Nord et au Moyen Orient, pour la distribuer en Europe sous forme d'électricité fera entrer cette partie du monde dans l'ère de l'utilisation massive des énergies renouvelables.

Par  
Nordine Grim

Derrière ce qui peut aujourd'hui paraître une utopie, se cachent de puissants industriels et banquiers allemands (nombreuses firmes de la Bavière, Deutsche Bank), espagnols (Abengoa Solar) et algériens (Sonatrach, Cevital) qui n'ont pas l'habitude d'échouer lorsqu'ils décident de promouvoir un projet d'une telle envergure. C'est pourquoi d'aucuns parmi les observateurs de la scène économique mondiale, considèrent le projet Desertec comme un pari ayant de très bonnes chances d'être gagné, quand bien même le parcours paraît encore long et semé d'embûches. Cinq à six années seraient, estime-t-on en effet nécessaires pour régler les nombreux pré-requis juridico-politiques qui entravent aujourd'hui la mise en œuvre de ce gigantesque chantier qui empiètera, faut-il le rappeler, sur de nombreux territoires, mobilisera d'énormes capitaux internationaux (400 milliards d'euros) et devra en conséquence s'adapter aux diverses législations et réglementations locales. Tout est à faire, à titre d'exemple avec l'Algérie, où il est prévu de réaliser en partenariat avec des firmes étrangères des panneaux et des centrales thermo solaires couvrant des milliers de kilomètres carrés ainsi que des câbles sous-marins de transport d'électricité. La législation en vigueur est pour l'instant incomplète et parfois même, contradictoire (cas de la loi de finances complémentaire pour l'année 2009 qui fait obligation au partenaire algérien de détenir plus de 50% du capital du projet), d'où la nécessité de convaincre les autorités algériennes aujourd'hui récalcitrantes, à effec-

tuer les ajustements juridiques susceptibles de rendre possible l'ancrage d'une partie non négligeable du projet Desertec en Algérie. On peut également citer le cas de la France qui ne possède pas une législation susceptible d'autoriser, comme prévu par le projet Desertec, le passage par les Alpes françaises, de câbles de transport d'électricité dirigés vers l'Allemagne. Autant de questions, et elles ne sont certainement pas les seules à résoudre pour pouvoir mettre en œuvre ce projet pour lequel, il est vrai, toutes les parties prenantes ont beaucoup à gagner. A commencer par l'Europe qui pourra tirer de cette réalisation pharaonique pas moins de 15% de l'énergie qu'elle consomme à l'horizon 2025, nonobstant les effets stimulants des budgets colossaux (environ 100 milliards d'euros par an durant 40 ans) qui y seront investis. L'Algérie a, quant à elle, de bons motifs de bien accueillir ce projet, qui arrive à point nommé pour renflouer sa production d'énergie qui risque de décliner fortement à l'horizon 2025 s'il n'y a pas, comme le redoutent les experts, de nouvelles et importantes découvertes de gaz et de pétrole, avec le risque majeur que cela comporte en termes de respect de nos engagements commerciaux mais, pire encore, en terme de rentabilité économique des coûteuses infrastructures de transport d'hydrocarbures (gazoducs et méthaneiers) et de liquéfaction de gaz (complexes GNL). A moins d'importantes découvertes effectuées d'ici là, il est peu probable que nos réserves actuelles suffisent à honorer, à la fois, nos engagements commerciaux internationaux et la demande locale en très forte évolution.

FRANCE-ALLEMAGNE :  
DE L'ÉLECTRICITÉ DANS L'AIR

S'il venait à être concrétisé, l'apport énergétique du projet Desertec pourrait contribuer à restaurer l'équilibre entre l'offre et la demande d'énergie qui, sans cet apport substantiel d'énergies nouvelles, risquerait fortement de se rompre. L'Algérie serait, par ailleurs, ainsi forcée d'entrer de plain

pied dans l'ère de la production d'énergies propres, ce qui ne peut faire que du bien à un pays qui a fortement entamé ses réserves d'énergies fossiles non renouvelables. Un pas qu'elle n'aurait sans doute jamais eu l'audace de faire seule, confortée qu'elle a toujours été d'être assise sur une intarissable rente d'hydrocarbures !! Sur un

**L'Algérie a de bons motifs de bien accueillir ce projet, qui arrive à point nommé pour renflouer sa production d'énergie qui risque de décliner fortement à l'horizon 2025 s'il n'y a pas, comme le redoutent les experts de nouvelles et importantes découvertes de gaz et de pétrole**

autre registre, Desertec pourrait booster les exportations hors hydrocarbures, à la faveur d'un développement sans précédent de l'industrie des panneaux solaires portée par la filière verre plat (float glass) du groupe algérien Cevital qui pourrait à cette occasion engranger d'importantes recettes en devises. Réunis depuis quelques semaines autour du géant de la réassurance Munich Re, les promoteurs concernés ont décidé de mettre en place, aussi rapidement que possible, un consortium de banques et d'entreprises pour démarrer rapidement le projet. La volonté d'impliquer les

gouvernements respectifs et plus largement encore la Commission européenne et les pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient qui accueilleront les infrastructures thermo solaires, semble être partagée par toutes les parties prenantes qui ont déjà commencé à prendre contact avec les gouvernements et institutions concernées à l'effet de les intéresser au projet. Les promoteurs allemands ne désespèrent pas de confier la partie marketing du projet à des personnalités de renommée mondiale telles que Koffi Anan l'ex Secrétaire général de l'ONU ou l'ancien ministre allemand de l'Énergie et ex-directeur exécutif du Programme des Nations unies pour l'environnement, Klaus Töpfer, à qui ils viennent de faire appel. Des VRP d'une aussi grosse pointure seraient à l'évidence très utiles, notamment pour démarcher les gouvernements des pays d'Afrique et du Moyen-Orient, susceptibles d'abriter les centrales thermiques et les immenses champs de panneaux solaires du projet Desertec. S'il a effectivement de solides soutiens parmi les écologistes qui réclament davantage d'énergies propres et les industriels en quête d'énergies abondantes et bon marché, le projet Desertec a toutefois de nombreux détracteurs qui dénoncent, entre autres, le coût trop élevé du transport de l'électricité par câbles, la complexité technique des infrastructures de production et la pollution que ne manqueront de générer les équipements thermo solaires dans les localités où ils seront implantés. La France, qui se plaint d'avoir été exclue du projet en dépit du fait que son territoire soit sollicité pour le transit de l'électricité vers l'Allemagne, compterait parmi les plus acerbes détracteurs du projet reprochant aux autorités allemandes de vouloir l'accaparer à leur seul avantage. De nombreux observateurs pensent qu'elle fera obstruction à ce projet, en dissuadant notamment les pays sur lesquels elle a de l'influence (pays du Maghreb), d'y participer tant qu'elle ne sera pas officiellement intégrée à ce méga projet à forte retombées géostratégiques N. G.

## Coopération commerciale algéro-américaine

## Le système généralisé de préférence US SGP relancé

Pour mieux expliquer dans ses grands principes le mécanisme Système généralisé de préférences (SGP) des USA consacrant des avantages liés aux droits de douane pour l'accès de produits algériens sur le marché américain, un vaste programme d'actions de sensibilisation est en voie d'être lancé à travers les grands pôles économiques et industriels du pays. C'est ce qu'a annoncé David D. Pearce, l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique en marge de sa récente visite officielle à Annaba où il a eu à s'entretenir avec la communauté des affaires de la région Est lors d'une réunion au siège de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Seybouse. Par cette initiative qui illustre amplement l'intérêt que porte son pays à l'Algérie, a-t-il indiqué, les USA entendent raffermir leur présence sur le marché algérien à travers le renforcement et la diversification des relations commerciales entre les opérateurs économiques des deux côtés. Le premier rang qu'occupent les USA parmi les pays clients de l'Algérie, assuré par un volume d'échanges commerciaux s'élevant à 21 milliards de dollars en 2009 - 20 milliards d'achats de produits algériens contre un milliard de ventes de produits américains -, semble stimuler le pays de l'oncle Sam à étendre sa vision sur d'autres secteurs d'activité notamment dans les transferts de technologie, les services et la production, articles textiles arti-

sanax entre autres tout particulièrement concernés par le système SGP. En la matière, la région est du pays regorge de potentialité, d'où l'intérêt affiché par ses industriels lorsque l'hôte américain avait évoqué la visite au mois de mai prochain d'une délégation de plus d'une cinquantaine d'hommes d'affaires appelés à rencontrer leurs homologues nationaux.

En concluant un accord avec les USA dans ce secteur d'activité -articles textiles artisanaux-, l'Algérie pourra ainsi rejoindre plusieurs autres pays dont ceux arabes où de tels accords sont déjà en vigueur, à l'image du Maroc, de la Tunisie, de l'Égypte et la Jordanie. Pour les opérateurs contactés, le retard mis par notre pays à conquérir le marché US demeure inexplicable sachant qu'il était parmi les premiers à bénéficier de l'éligibilité au SGP des États-Unis.

Ces derniers avaient en effet décidé d'accepter sa candidature en 2005 tant en raison de la qualité des relations entre les deux pays que pour tenir compte des réformes économiques y étant réalisées notamment en matière de droits de propriété intellectuelle. Pis encore, c'est sous impulsion que le boulevard américain aux produits des pays en développement fut ouvert avec l'exemption des droits douaniers. En effet, a souligné Mohamed Erridha Boushaba, industriel et membre de la CCI Seybouse, en 1964, l'Al-

gérie, au nom du groupe des 77 Pays en voie de développement (PVD), proposa la convocation d'une conférence internationale destinée à préparer un nouvel ordre économique et mondial. Quelques années plus tard, afin de favoriser la croissance des PVD, les pays industrialisés acceptèrent d'ouvrir les portes de leurs marchés, en franchise de droits de douane, à certains produits issus de PVD avec comme cadre institutionnel le SGP USA. Et de rappeler que pour avoir réussi à décrocher son éligibilité à ce système, notre pays devait préalablement répondre à des critères très stricts.

Les critères essentiels, énumère notre interlocuteur, sont : ne pas être un pays d'économie dirigée, être membre du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), ne pas avoir eu à aider ou à accorder refuge à un individu ou groupement ayant commis un acte terroriste, être en stricte conformité avec les exigences et engagements internationaux en matière de droits des travailleurs. Toutefois, les opérateurs économiques restent sceptiques quant à la possibilité d'aboutir à l'édification d'une solide et fructueuse politique de partenariat, maillon fort de toutes relations bilatérales, eu égard aux nouveaux recadrages pris par le gouvernement en matière d'investissement étranger. N. Benouaret

Les ressources naturelles et le potentiel agricole dans l'espace méditerranéen

# La désertification menace 80% des terres dans la rive sud

Les ressources en eau, le portefeuille foncier, les richesses forestières ou les conditions climatiques, qui jouent un rôle déterminant dans le développement agricole, deviennent de plus en plus une contrainte pour les pays du pourtour méditerranéen.

Par Mohamed Naïli

Le rapport Méditerranée 2010 met en exergue sur ce plan de nombreux signes de fragilité dans la région. Le premier défi qui se pose est celui relatif à la préservation et l'exploitation rationnelle des terres arables dans la région, particulièrement dans les pays de la rive sud.

« De multiples facteurs affectent les terres agricoles dans la région : l'érosion, les phénomènes de pollution dus notamment à l'usage massif de pesticides et d'engrais, le processus de salinisation qui s'avère hélas massif dans les pays du sud (...) Les phénomènes de salinisation et d'érosion peuvent conduire à la perte progressive de la productivité des sols, voire à la désertification. A l'est et au sud de la Méditerranée, 80% des terres seraient engagées dans un tel processus », est-il écrit dans le rapport en question.

Cependant, la composition géologique des terres, elle-même, présente des contraintes énormes. « Sise entre les plaques africaine et européenne, l'aire méditerranéenne est le siège de mouvements de formation de montagnes dont de nombreux systèmes dominent des plaines côtières, Mont-Liban, Kabylie, Rif, Aurès, Pyrénées, Alpes,

PRINCIPAUX SYSTÈMES DE PRODUCTION



Apennins et autres », est-il encore écrit. Le relief montagneux caractérise ainsi les terres méditerranéennes à tel point que tous les pays de la région sont confrontés au phénomène de la déclivité des sols.

Concernant les ressources hydriques, parallèlement à l'épuisement des potentiels qui y existent, les pays de la région, particulièrement ceux de la rive sud, font face, désormais, à de nouvelles difficultés dues principalement à la salinisation des eaux. Méditerranée 2010 souligne à cet effet : « Après avoir connu un essor considérable, l'irrigation atteint sans doute ses limites, surtout dans les pays sud et est de la Méditerranée qui figurent parmi les pays du monde les plus démunis en termes de disponibilités hydriques puisque la moitié des pauvres en eau, disposant de moins de 1000 m<sup>3</sup>/habitant, y réside », « à ces limites quantitatives s'ajoutent des signes de

dégradation de la qualité de l'eau et (...) cette dégradation de la situation hydrique pourrait s'intensifier sous l'effet des changements climatiques qui se font déjà ressentir ».

Dans cette sphère de sécheresse accélérée, l'Algérie présente des signes d'une vulnérabilité imminente. En effet, les disponibilités en eau en Algérie n'excèdent pas les 1 200 m<sup>3</sup>/habitant, à l'instar de tous les pays sud-méditerranéens, alors que dans des pays comme la France, l'Espagne ou l'Italie, les ressources atteignent les 4 800 m<sup>3</sup>. La pression sur les ressources en eau s'accroît en Algérie à long terme, puisque à l'horizon 2025, le prélèvement dont le taux est de 40% actuellement atteindra les 83%. En outre, « du fait de l'aridité, des étendues considérables de sols sont totalement squelettiques inhibant à toute pratique agricole. En Algérie, en Jordanien en

Lybie et en Egypte, le taux de terres arables ne dépasse pas les 5% par rapport à la surface totale ». Par ailleurs, le patrimoine forestier de la région est soumis à une dégradation avancée. « Malgré la richesse qu'elles fournissent, les forêts font l'objet d'agressions en tous genres, à commencer par la déforestation notamment sous la pression de l'urbanisation, du développement de l'agriculture et du commerce intensif du bois », lit-on dans le rapport en question.

Evoquant le cas de l'Algérie, il est fait état de la relance du barrage vert dans le cadre du PNDR mais, « certes les populations ont bénéficié de ces plantations profitant des emplois induits par la reforestation, mais l'objectif de 3 millions de 3 millions d'hectares n'a pas été atteint puisque le nombre d'arbres plantés est pour l'heure de quelque 120 000 ». M. N.

Alors que le tourisme est en croissance dans la rive sud de la Méditerranée

## L'Algérie, le maillon faible dans la région

Avec le potentiel qu'elle renferme et les ressources financières qu'elle y tire, la région méditerranéenne est la plus touristique au monde, souligne ce rapport, tout en précisant que, « néanmoins, concurrencée par d'autres régions telles que l'Asie, le marché touristique méditerranéen a diminué de 3% depuis 2003, notamment dans la rive nord, tandis que les pays du sud et de l'est de la Méditerranée ont enregistré une progression d'environ 3% sur la même période, atteignant quelque 8% des parts du marché mondial ». Mais, l'Algérie ne figure même pas sur la liste des pays les plus touristiques méditerranéens.

Ainsi, parmi les 10 premières destinations méditerranéennes, il y a lieu de citer la France avec une moyenne de 82 millions de touristes par année, l'Espagne 59 millions, l'Égypte 11 millions, le Maroc et la Tunisie 7 millions chacun. Comparée aux pays voisins, l'Algérie dispose pourtant de même atouts devant lui permettre de recevoir les flux touristiques. En effet, le même document fait ressortir que l'Algérie compte 7 sites classés patrimoine mondial par l'UNESCO, qui sont les facteurs d'attraction de touristes, soit le même nombre que l'Égypte alors que la Tunisie et le Maroc en disposent de 8 sites chacun. Par ailleurs, le rapport met en exergue de nouvelles tendances du secteur du tourisme dans la région avec le développement continu du tourisme de campagne et écologique.

« En vogue, car répondant à une recherche d'authenticité, le tourisme rural se développe progressivement au nord de la Méditerranée où le désir de campagne est manifeste. L'écotourisme participe au développement local tout en respectant son environnement. Le développement du tourisme rural, lui non plus, ne connaît pas encore son essor en Algérie. M. N.

## Pêche et aquaculture en Méditerranée

### Les exportations de l'Algérie ne dépassent pas les 8 millions de dollars

Considéré comme un des principaux piliers de la sécurité alimentaire dans le bassin méditerranéen, le secteur de la pêche et de l'aquaculture a du mal à connaître son essor en Algérie. Les données qui ressortent de l'Atlas Méditerranée 2010 du CIHEAM, (centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes) font apparaître un très faible niveau de développement et d'exploitation des ressources halieutiques en Algérie. Ainsi, en termes d'exportations, l'Algérie ne dépasse pas la moyenne annuelle de 6 millions d'euros (8,1 millions de dollars), cependant que le Maroc réalise des exportations d'une valeur de 2,3 milliards d'euros par année, soit au même niveau que la France. En termes d'emplois créés dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture aussi l'Algérie reflète une situation peu réjouissante dans la région méditerranéenne. En effet, le même rapport avance que sur les 630 000 postes d'emploi créés dans la pêche et l'aquaculture dans la région, seulement 11 500 sont localisés en Algérie, soit un taux de 1,8%, alors que le Maroc compte plus de 110 000 personnes employées dans le secteur de la pêche. Quand on sait que 41% de ces emplois ont été créés dans la rive sud du bassin (Afrique du Nord) il est vite conclu que des pays comme le Maroc ou la Tunisie ont réussi mieux que l'Algérie à faire de ce secteur un facteur créateur d'emploi. Les pays nord-méditerranéens (Europe), eux, totalisent 36% de ces emplois et les pays de l'Est de la Méditerranée 23%. Le rapport

note aussi que la flotte de pêche des pays méditerranéens compte quelque 125 000 bateaux de différents types mais une partie importante intervient ailleurs que dans le bassin.

En outre, avec l'épuisement continu des produits de la mer, l'aquaculture semble en voie de s'imposer comme une alternative garantissant le développement de la production du poisson à l'avenir. « En plein essor au niveau mondial, l'aquaculture est un secteur d'activité qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans les pays du pourtour méditerranéen où elle a marqué une progression de 73% entre 1997 et 2007 (...) L'aquaculture représente 30% », soulignent les experts du CIHEAM dans leur rapport. Même dans ce domaine, le succès revient à un nombre restreint de pays de la

région dont la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie et l'Égypte qui totalisent 95% des produits aquacoles en Méditerranée alors que les performances de l'Algérie en la matière demeurent obsoletes. Le document s'est penché également sur l'état des lieux et l'évolution du marché des produits de la pêche en précisant que « les pays méditerranéens de l'Union européenne représentant 44% de la population du bassin, assure 70% de la demande, avec une consommation moyenne de 29kg/an/habitant, c'est-à-dire trois fois supérieure à celle des autres pays ». Ceci laisse déduire que 56% des populations méditerranéennes concentrées dans le sud et l'est du bassin ne représentent que 30% du marché avec une faible consommation du poisson. M. N.

#### Emplois créés dans le secteur de la pêche en Méditerranée

Pays	Maroc	Algérie	Tunisie	Lybie	Egypte	France	Italie	Espagne
Emplois créés	110 230	11 500	44 870	3 720	44 870	43 000	44 800	65 700

#### IDE dans les pays méditerranéens (statistiques 2007)

Pays	Maroc	Algérie	Tunisie	Lybie	Egypte	France	Italie	Espagne
d'IDE (milliards USD)	32	11	26	6	50	1 026	364	537

Source : Rapport Méditerranée 2010

# Manque de communication, de cohésion ou incompetence Quand les ministres se tirent dans les pattes



Karim Djoudi, ministre des Finances



Abdelhamid Temmar, ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement

**S'il est une constante entre les différents ministres du gouvernement Ouyahia, en charge des départements économiques, c'est sans doute leur faculté à se contredire les uns les autres. Si ce n'est pas les ministres qui disent eux-mêmes la chose et son contraire, c'est leurs collègues de l'exécutif qui se chargent de leur apporter la contradiction.**

**Par Safia Berkouk**  
O le dernier fait en date s'est produit la semaine dernière quand le ministre de l'Industrie et de la Promotion de l'investissement M. Hamid Temmar, parlant de l'utilisation d'une partie des réserves de change placées à l'étranger dans des projets d'investissement, notamment parce qu'elles ont perdu une faible rentabilité. Une partie de la presse a même affirmé que les autorités algériennes allaient rapatrier ces réserves de change. Ce à quoi, le ministre des Finances M. Karim Djoudi, a répondu en expliquant que ces réserves ont déjà « une contrepartie en dinar qui se trouve pour l'essentiel dans les recettes fiscales annulées dans le cadre du budget de l'État pour les programmes d'investissement ».  
Plus que de simples incohérences, les interventions des Temmar, Djoudi, Djaboub, Benhaba, Bennisou ou encore Barkat (quand il était encore ministre de l'Agriculture), donnent le sentiment d'un gouvernement où chacun semble mener sa propre banque, et finissent par « décréditer » l'Algérie.  
En 2008, c'était le décalage entre le ministre de l'Industrie et de la Promotion

des investissements, Hamid Temmar (ILN) et celui de la PME et de l'Artisanat, Mostapha Benhaba (MSP) au sujet du programme de mise à niveau, qui retint l'attention. Le premier avait sévèrement critiqué le programme de mise à niveau mené par le ministre de la PME en collaboration avec l'Union européenne qui a « pas été, selon lui, très efficace. Il a du coup appelé à la mise en place d'un nouveau programme dit il aurait la charge. M. Benhaba s'était alors défendu, en affirmant qu'il faudrait que chaque département gère ses propres entreprises.  
L'année dernière, c'était encore M. Temmar qui était au centre de la polémique, cette fois larmé par son Premier ministre M. Ahmed Ouyahia au sujet de la nouvelle stratégie industrielle dont il a estimé qu'elle « faisait beaucoup plus » objet de propagande « que » d'actions ».  
On se souvient par ailleurs, l'été dernier, des tergiversations entre M. Djoudi et M. Djaboub qui alimentaient la polémique au sujet de la réaffectation ou pas de la mesure de la loi de finances complémentaires 2009 relative à l'obligation pour les entreprises étrangères d'importation d'incorporer un portefeuille algérien à hauteur de 30% du capital. Une mesure que le ministre du Commerce amputé à caractère rétroactif avait à titre démenti par M. Djoudi.

### ATTENTE À LA CRÉDIBILITÉ

Certes le manque de communication et les querelles politiques exploitent une partie de la cacophonie qui existe au sein du gouvernement, mais pas tout. Pour M. Chikhaoui, il y a une autre raison : « Avec

les mutations de notre économie vers les rôles de 3e génération, les responsables n'arrivent pas à bien appréhender et à bien gérer cette nouvelle situation qui est celle d'une économie libérale. Cet arrimage à la mondialisation se fait dans la difficulté compte tenu du fait que les dirigeants économiques sont en décalage avec les réalités du monde d'aujourd'hui ». Si certains évoquent parfois un problème d'incompétence au niveau de la gestion de l'économie du pays, M. Chikhaoui apprécie les choses autrement. Selon lui, « c'est ce basculement d'une économie centralisée vers une économie de marché, voire libérale, qui n'arrive pas à être bien pris en charge non pas par manque de compétence, mais par manque de savoir-faire ».  
Incompétence ou pas, les conséquences de cette incohérence flagrant sont loin d'être banales, selon l'expert. « Le risque est que nous ne donnons pas une visibilité dans et cohérence aux entreprises algériennes, aux investisseurs étrangers et la communauté politique et économique internationale de manière générale ». L'Algérie est donc « décréditée ».  
Pour limiter les dégâts, M. Chikhaoui soutient que « pour donner une visibilité et une assurance à la communauté d'affaires nationale et internationale, il faut une cohésion dans la communication et une vision économique à moyen et long termes sur le plan de stratégie économique dans les 10 prochaines années ». Il faut surtout « prendre en considération les effets que peuvent entraîner les situations de ce type sur le plan de la crédibilité dans un monde en perpétuelle évolution ».

PHOTO: M. DZED

# Mohammed Bahloul. Economiste «La confusion brouille l'image du pays»

**Mohammed Bahloul est économiste analyste. Il a fondé en 1992 l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH) pour accompagner, par le conseil et la formation, le changement dans les entreprises et les administrations. Il a à son actif plusieurs études et recherches dans le domaine de la conduite du changement et de la formation des institutions de l'économie de marché. En tant qu'expert international, il a été un des contributeurs à la dernière étude de l'OCDE (2009) portant évaluation comparée des politiques de l'entreprise dans le bassin méditerranéen.**



Mohammed Bahloul

**Propos recueillis par Safia Berkouk**

**Comment expliquer qu'il y ait autant de discordances entre les différents départements ministériels en charge de l'économie?**  
Ce genre de polémiques à ce niveau de la décision et à d'autres échelons du management intermédiaire de l'économie nationale est devenu, faut-il le constater, récurrent. S'il est stimulant pour le débat et l'échange sur les grandes questions de l'économie, il ne parvient certainement pas à l'unification de la visibilité dans l'horizon Algérie. Ces discordances sur les emplois de l'équipe de la nation représentent la question des retards de notre pays en matière de maîtrise de l'ingénierie financière internationale comme cela est à juste titre souligné par les spécialistes dans le domaine. Mais au-delà, elles remettent sur le plateau, et dans le fond, l'un des problèmes majeurs de la transition et des réformes, savoir la formation de l'édifice institutionnel qui organise la coordination de l'action des agents économiques et contribue à réduire les coûts de transaction notamment ceux liés à l'information et à l'accès aux externalités. Elles sont, à mon avis, le révélateur d'un déficit systémique en matière d'architecture du processus de formation de la décision nationale, sa détermination, ses antécédents, son système d'information, les modalités de fabrication des politiques publiques en particulier celles destinées à l'entreprise. L'expertise sur laquelle elles s'appuient... Elles posent aussi la question de la capacité de ce processus de décision à optimiser l'adhésion des acteurs directs et indirects de l'économie et à les fédérer dans de grandes entreprises du changement en leur offrant une matrice d'incitations basée sur une combinaison d'objectifs et de règles qui sécurisent leurs transactions. Nous vivons en fait une réflexion profonde et sereine à faire, loin des invectives, en matière de chaîne de production de la décision publique dans le champ de l'économie. Problématique qui transcende. Il faut le dire, les préjugés du moment dans la mesure où elle pose la lancinante question de mode de formation et de distribution de l'autorité de ce que l'on appelle le pouvoir économique et de son efficacité dans toutes les organisations en Algérie à commencer par l'État.

**Quel impact ce mode de prise de décision et d'organisation institutionnelle nous entraîne-t-elle sur les performances économiques de notre pays?**  
Dans toutes les études sur la compétitivité globale de l'économie algérienne et notamment dans son volet attractivité du climat d'affaires, la coordination institutionnelle dans ses différents volets tend à occuper la première place avec l'éthique des affaires. La dernière étude de l'OCDE (2009) qui a pour objet une évaluation comparative des politiques de l'entreprise dans 15 pays de la Méditerranée, dont l'Algérie, l'a largement confirmée. Ces études soulignent bien l'excellence des performances macro-économiques de notre pays (qualité de la monnaie) et de la compétitivité des coûts des facteurs de production (coûts de la main d'œuvre, de la terre, de l'énergie, de l'eau, etc.). Elles pointent cependant la mauvaise qualité des institutions et la culture des affaires (peu des arrangements personnels) dominantes à ce jour qui viennent contrebalancer voire pulvériser toutes les avancées, bien réelles, enregistrées à ce jour. Elles empêchent l'Algérie de transformer ses performances macro-économiques en gains micro-économiques, ne traduisant par une forte compétitivité de nos produits et services et un meilleur positionnement de nos entreprises sur le marché national et sur les marchés extérieurs. Elles découragent aussi les IDE. Les évaluations réalisées dans le cadre de cette étude montrent bien qu'en Algérie on ne peut être compétitif en matière de coûts de production, on ne peut donc compter en matière de coûts de transaction qui demeurent excessifs et de plus élevés dans le monde méditerranéen. L'économie du marché commande par définition l'établissement de nouvelles institutions et partant un nouveau mécanisme de prise de décision dans les organisations, publiques en particulier. Nous n'avons pas su le faire à ce jour. La production des politiques publiques obéit à une complexité de mécanismes radicalement différente de celle de l'économie administrative. En effet, si la marque de la philosophie des pratiques de l'économie de marché, c'est sans conteste la pluralité et le libre des agents économiques avec leurs effets de réseau de transactions puissants et exponentiels, l'existence d'un mode de coordination nationale et d'une centralité de la décision est tout aussi vraie. D'ailleurs, une centralité forte, contrairement à celle issue du pouvoir discrétionnaire de bureau propre à l'économie administrative, est celle qui abrite et organise des pluralités tout aussi fortes.

**Quel enseignement cela nous donne-t-il sur le mode de conception et de gestion globale de la politique économique du pays?**  
En Algérie, nous assistons depuis l'indépendance des réformes à un mauvais exemple de pendule permanent entre le centralisme inhibiteur du pouvoir de bureau et la perméabilité d'un laissez-faire dévastateur. Ce qui dégrade l'usage du capital et ouvre la voie à toutes les formes d'opportunisme d'agents économiques évoluant dans l'extralégalité. Prenez le cas de la LFC 2009. Ce n'est ni le principe, ni même le contenu de certaines dispositions qui doivent être discutés. L'état est souverain, y compris dans le contexte de l'économie de marché. Par contre, ce qui est en cause, c'est une dimension centrale encore en suspens, c'est le mode de prise de décision. En économie de marché on ne change pas les règles du jeu pendant le jeu. L'insaisissable de la règle est l'ennemi mortel du capital et de l'esprit d'entreprise. Elle est source d'incertitudes pour les agents économiques, de stress qui s'immobilisent dans le mouvement de création de la valeur. Par ailleurs, on ne s'adresse pas à tous les agents avec la même décision : ce qui conduit à l'uniformité qui est l'une des causes structurelles de pénalisation des producteurs de richesses. Toute décision publique doit être réfléchie à partir de la diversité des acteurs, des agents, des situations et des intérêts de chaque groupe d'entreprises. D'où la nécessité de la concertation, de la négociation et de la veille économique. Ce qui nous amène, c'est l'investissement principal pour notre pays, à poser la question de central social sur lequel doit inévitablement reposer tout modèle institutionnel dans le contexte d'une économie de marché. C'est un contrat triangulaire, le vertueux entre le pouvoir politique, le pouvoir économique et le pouvoir d'opinion et de contrôle de la société civile. Ce contrat constitue l'espace où se nourrit le mécanisme qui organise et sanctionne la production et la circulation des droits. La négociation, la médiation et le compromis érigés en institution c'est-à-dire en habitude de pensée généralisée constituent dans ce contrat le levain d'une démarche plus rentable. Dans une économie moderne, le point d'équilibre optimal entre les différents agents de l'économie est atteint et obtenu par des ajustements institutionnels permanents mais concrets, ce qui définit la bonne gouvernance. En Algérie, de ce contrat, aucune décision, aussi juste soit-elle, ne peut garantir son efficacité. Le contrat social est un chantier des réformes qui n'a pas encore été ouvert dans notre pays. De ce point de vue, les problèmes de l'Algérie relèvent plutôt du champ de l'économie politique que

ceux des sciences économiques comme on a souvent tendance à le dire.

### Pensez-vous que la gestion de l'économie algérienne souffre d'un problème de compétitivité ou de vision stratégique?

Le temps de l'économie de marché c'est le futur. Les agents économiques ne calculent pas le projet dans le moyen et long termes, font des anticipations et décident le principe de leur réflexion stratégique à la construction du chemin critique du « bon risque » et de la pérennité de leur affaire. Ils doivent pouvoir voir loin et large. Pour ce faire, ils doivent disposer de données et d'informations crédibles, disponibles et utilisables. L'information est l'un des déterminants majeurs de la compétitivité globale de l'économie d'un pays et de l'attractivité de ses territoires. La confusion dans les finalités et les méthodes de gouvernance économique d'un pays brouille son image et ce brouillage accentue la propage des acteurs engagés dans le développement de son économie. Un investisseur qui veut mettre tout ou une partie de son épargne dans un pays doit avoir le maximum d'informations sur le futur de ce pays. Il doit répondre aux questions : comment sera ce pays dans les cinq ou dix prochaines années quant à sa stabilité, son mode de gouvernance, les bases de son modèle de production et de distribution, l'efficacité de son administration, la culture des affaires, ... L'essentiel de ces questions tourne autour de la qualité de la rentabilité des institutions comme garantes d'un futur stable et prometteur pour la valorisation de son investissement. Avoir donc un cap stratégique et une démarche transparente et efficace de construction et de conduite de l'action collective fait partie des fondamentaux de la gouvernance économique. Réduire les incertitudes liées à la visibilité des opérations économiques et transformer les contraintes de l'économie en opportunités pour l'entreprise et l'entrepreneur est l'un des exercices les plus importants et les plus délicats dans l'art de gouverner dans le contexte d'une économie de marché. Il exige en effet des compétences et un environnement spécifiques pour leur développement. Nous avons encore du chemin à faire dans cette voie. S.B.

Europe/

# Enjeux stratégiques et

Le 13 juillet 2008, à l'initiative du président Sarkozy, s'est tenue à Paris un sommet réunissant les principaux chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de la Méditerranée et de l'Union européenne. Il était question de l'Union pour la Méditerranée, une nouvelle initiative censée relancer le partenariat euro-méditerranéen.

Par  
Ahmed  
Dahmani (\*)

La troisième depuis Barcelone en 1995, la sixième depuis les années 60. N'est-ce pas le signe, encore un, d'atavismes et d'indécision au sujet d'une région dont tout le monde s'accorde à dire qu'elle est d'une importance majeure au niveau économique et géostratégique. Nous dresserons un bilan synthétique des différentes expériences menées en Méditerranée depuis les années 1960 et nous nous interrogerons sur les dernières initiatives européennes dont la dernière en date, l'Union pour la Méditerranée semble déjà à l'arrêt.

## 1) BARCELONE, UNE AMBITION DÉMESURÉE ?

### 1) L'Euro Méditerranée, une origine «romaine»

Les relations euro-méditerranéennes sont à l'ordre du jour des instances communautaires depuis le traité de Rome de mars 1957. La Méditerranée a toujours occupé une place importante dans la conduite des relations extérieures de l'Europe communautaire. La densité des rapports socio-économiques et l'importance des intérêts politico-militaires, caractéristiques essentielles de ces relations, vont servir de jalons à la politique méditerranéenne de la Communauté économique européenne (CEE). Pour celle-ci, la Méditerranée constitue une zone d'influence et de commerce qui se situe dans le prolongement naturel de ses pré-occupations géostratégiques. Les relations euro-méditerranéennes, essentiellement économiques et commerciales, ont connu trois phases successives jusqu'au milieu des années 1990 et le bilan qui en a été tiré est plutôt négatif pour les pays du sud.

C'est sur une toile de fond faite de déséquilibres croissants (démographiques, économiques) et de défis multiples (dégradation de l'environnement, migrations incontrôlées, déstabilisations sociales, etc.) qu'il faut lire la nouvelle étape de la politique méditerranéenne de l'UE.

### 2) Lueurs d'espoirs sur le Proche-Orient

Le projet d'un partenariat euro-méditerranéen commence à se dessiner dès le début des années 1990. Le contexte est particulièrement trouble et problématique au niveau politique et sécuritaire. Trois événements majeurs marquent cette période. La chute du mur de Berlin en 1989 et son corollaire, l'unification allemande, vont précipiter les recompositions géopolitiques dans l'Est européen avec la réintégration des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) dans l'espace européen. La première guerre du Golfe (1990-91) va, pour sa part, tout particulièrement tendre les relations euro-arabes et plus particulièrement franco-maghrébines. Enfin, la crise algérienne (suite à l'interruption du processus électoral en décembre 1991-janvier 1992 qui donnait la victoire aux islamistes) va étendre ses effets de violence sur son environnement maghrébin et plus largement méditerranéen, ajoutant à la tension générale.

Seule lieur au tableau, et elle est de taille, les Israéliens et les Palestiniens négocient un accord de paix dans le secret du froid d'Oslo. L'Europe pense alors qu'il est plus que nécessaire d'élaborer un cadre stratégique global en Méditerranée profitant d'une conjoncture favorable sur le front de l'Est. Les négociations israélo-arabes et surtout israélo-palestiniennes vont bon train et l'accord de Washington du 13 septembre 1993 vont servir d'aiguillon à la Commission pour élaborer un projet pour un nouveau partenariat en Méditerranée. Après moult discussions une communication du 19 octobre 1994 intitulée : « Renforcement de la politique méditerranéenne de la Communauté européenne: établissement d'un partenariat euro-méditerranéen » est présentée au Conseil et au Parlement.

### 3) Barcelone : un projet spécifique global

A l'initiative de l'Union européenne (UE), une conférence euro-méditerranéenne est organisée à Barcelone les 27 et 28 novembre 1995. Elle réunit l'UE (15 pays) et la quasi totalité (12) des pays riverains de la Méditerranée, à l'exception de la Libye. Cette initiative constitue une étape évoluée des relations Europe/Méditerranée qui intègrent maintenant différentes composantes : économique bien sûr, mais aussi sécuritaire, politique, culturelle, etc. La recherche d'un type de relation intermédiaire entre l'adhésion et l'aide au développement constitue le fondement de la démarche de Barcelone : un partenariat spécifique. Une spécificité découlant de quelques questions fondamentales dans la région et de leurs scénarios d'évolution : des croissances démographiques fortes au sud à court et moyen terme ; des contraintes environnementales et notamment la rareté de certaines ressources, l'eau tout particulièrement ; des instabilités politiques (principalement le conflit israélo-palestinien et le début des violences meurtrières en Algérie).

Le premier axe du processus de Barcelone est explicitement celui relatif au partenariat politique et de sécurité avec comme objectif une Méditerranée de paix et de stabilité ; les deux autres axes sont : la coopération économique et financière dont l'objectif est de créer une zone de prospérité partagée grâce à l'instauration d'une zone de libre échange (ZLE) ; enfin, un volet social, culturel et humain destiné à rapprocher les peuples de la région. Ce partenariat devait se concrétiser sous la forme d'accords d'association entre l'UE et chacun des pays du Sud et de l'Est méditerranéen (PSEM). A la veille du dixième anniversaire de ce processus en 2005 tous les pays concernés ont adhéré à cette démarche et signé leur accord.

### 4) Le partenariat euro-méditerranéen : un marché de dupes

Les objectifs du troisième volet de l'accord de partenariat n'ont jamais été considérés comme prioritaires. Tout au plus, le partenariat social, culturel et humain destiné à rapprocher les peuples de la région s'est réduit à une série de programmes de coopération régionaux, à vocation essentiellement culturelle et dont les effets sont difficiles à évaluer. L'exclusion dans le processus de Barcelone de la circulation des hommes constitue une entorse au principe du libre échange proclamé et surtout un handicap considérable aux échanges liés à la formation et la culture, aux transferts technologiques dont la Méditerranée du sud a grandement besoin. L'UE fait preuve de ce niveau d'une vision à courte vue qui ne tient pas compte ni de l'histoire ni des réalités

sociales et culturelles en Méditerranée. Entre 1990 et 2020, la population du Maghreb (malgré la transition démographique) augmentera de 52% alors que celle du Machrek doublera. En 2020, 61% de la population méditerranéenne vivra au sud alors que dans les années 1990, la proportion entre le nord et le sud était également partagée. Ces enjeux, les stratégies européens les connaissent parfaitement mais l'UE n'a jamais voulu tenir compte du différentiel démographique (dynamisme et jeunesse de la population au sud et faible fécondité avec une espérance de vie en hausse et un vieillissement progressif de la population au nord) et intégrer la question migratoire dans le partenariat. Elle a par contre encouragé les pratiques discriminantes tendant à accentuer l'exode des compétences du sud vers le nord tout en multipliant les mesures tendant à dissuader les jeunes qui sont aujourd'hui prêts à braver le danger de la traversée en Méditerranée dans des embarcations de fortune pour rejoindre les rives du nord avec l'espoir de se bricoler une situation plus enviable que celle de leur pays d'origine. Au niveau économique, le nouveau partenariat prendra la forme d'une zone de libre échange (ZLE) qui englobe les caractéristiques suivantes : désarmement douanier progressif (12 ans après la ratification de l'accord) sur les importations de produits manufacturés en provenance de l'UE ; une aide financière conditionnée par ce désarmement tarifaire, la mise en oeuvre de réformes structurelles devant conduire à une économie de marché. Ce n'est pas le moindre des paradoxes dans un monde de libéralisation globale et où les pays les moins développés sont appelés à démanteler de façon unilatérale leur système de protection tarifaire et que les plus développés maintiennent les leurs en ce qui concerne certains produits du sud. C'est le cas des produits agricoles exclus du système d'échanges par l'UE. Le protectionnisme agricole de l'Union satisfait ainsi aux exigences des lobbies des producteurs de l'Europe du sud, pénalisant gravement les pays du sud qui, sur les conseils et avec l'aide de la Commission Européenne, avaient engagé dans les années précédentes de coûteux investissements de modernisation de leur agriculture pour pouvoir répondre aux exigences de marchés européens de plus en plus diversifiés. De même, toutes les expériences le montrent, les effets de la ZLE sont quasiment nuls, voire même catastrophiques sur le développement économique et social en cas d'absence d'investissements. Or la Méditerranée est la région qui attire le moins de capitaux dans le monde, nettement moins que les PECO. Parmi les IDE en provenance d'Europe, la Méditerranée (y compris la Turquie) accueille ici aussi moins que les PECO avec deux fois plus d'habitants. Ces investissements s'orientent prioritairement vers le secteur de l'énergie ou aux opérations de privatisation et de concession des services publics. Ils ne touchent pas le secteur industriel dans son ensemble et ne contribuent ni à sa modernisation ni à son intégration à la mondialisation. La mise en place de la ZLE s'avèrera finalement plus longue que prévue mais elle profite déjà à l'UE. Celle-ci enregistre des excédents commerciaux avec les pays du sud qu'elle ne réalise nulle part ailleurs dans le monde en proportion des échanges. Et surtout, pour les pays du sud, les résultats en termes de croissance, d'emploi et de niveau de vie sont nettement en deçà des attentes. Selon un rapport d'experts, il faudra créer 22

millions d'emplois nouveaux dans les quinze ans à venir pour uniquement stabiliser le taux de chômage actuel (16% en moyenne) et sans modification des taux d'activité, en particulier du travail féminin et du retour dans l'emploi formalisé de nombreux individus. Cette création d'emplois nécessite un taux de croissance de 7 à 8 % en moyenne annuelle (actuellement ce taux tourne autour de 4%). Les écarts de richesse entre le nord et le sud se sont aggravés. Le différentiel du PIB du groupe des cinq pays de la rive nord (Espagne, France, Italie, Malte) avec les cinq du sud (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie, Tunisie) était de 25 en 2006. En 2007, le revenu par habitant (en parité de pouvoir d'achat) est plus de trois fois supérieur au nord qu'au sud. Ce qui rend totalement improbable voire irréaliste une quelconque convergence de développement entre les deux rives. D'autant plus que les réformes structurelles nécessaires à la modernisation des économies et des sociétés dans les pays du sud, l'expérience de ces vingt dernières années le montre, n'ont nulle part abouti. Elles ont partout connu de vives résistances et en définitive été ajournées ou retardées par les intérêts mafieux et/ou rentiers qui gangrèneront les économies, peuplent les pouvoirs locaux et que les partenaires européens persistent à ménager voire à soutenir. Au niveau politique le processus de Barcelone qui avait pour objectif la paix et la stabilité dans la région est très vite réduit à sa dimension sécuritaire. L'aggravation du conflit Israélo-palestinien, la prolifération des attentats terroristes qui n'épargnent plus ni l'Europe ni les Etats Unis, l'instabilité induite dans la région du Moyen Orient par l'invasion de l'Afghanistan et l'Irak par des troupes occidentales menées par les Etats Unis, etc. sont autant d'éléments de renforcement de cette orientation. Concrètement, la préoccupation de l'UE apparaît comme essentiellement, sinon exclusivement, d'ordre sécuritaire au sens étroit. Il s'agit d'agir contre les risques d'instabilité régionale que constituent l'extrémisme intégriste et la violence terroriste, les trafics en tout genre, et notamment les drogues, les pressions migratoires en provenance du Sud. Les régimes autoritaires des PSEM, pour leur part, en profiteront pour retarder voire pervertir les transitions démocratiques difficilement engagées dans les années 1980. L'UE faisant preuve de complaisance manifeste à ce sujet. A aucun moment elle n'a voulu faire respecter par ses partenaires du sud et de l'est de la Méditerranée l'article 2 des accords relatifs aux libertés civiles et à la démocratie. Comme si l'Europe se satisfaisait de proclamer et d'inscrire dans ses accords avec ses partenaires le respect des principes de démocratie et des droits de l'homme mais ne se sentait nullement engagée dans leur application effective. C'est ce qu'on parfaitement compris les pouvoirs installés au sud et notamment au Maghreb qui demeurent encore largement réfractaires à l'idée démocratique et qui ont multiplié les manœuvres et les blocages pour que les processus de libéralisation politique engagés vers la fin des années 1980 n'aboutissent pas à un Etat de droit respectueux des libertés civiles et politiques. Comme le souligne le PNUD, dans son rapport sur le développement humain dans le monde arabe en 2002, « la région arabe enregistre le plus faible taux en matière de liberté d'expression et de responsabilité politique de toutes les régions du monde ». Et cette question « des libertés n'est pas dû aux lois en vigueur, mais

## Méditerranée

## politiques de courte vue

à leur violation, à l'omniprésence de la répression, à des pratiques incontrôlées, à l'hégémonie de la censure ». L'image que l'on retient, par exemple, de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, au-delà de leurs formes politiques spécifiques, est celles de pays autoritaires qui refusent de mener à leur terme les transitions démocratiques initiées depuis plus de deux décennies. Dans les trois pays ont été mises en place des démocraties formelles sans véritables droits pour les citoyens. La participation aux sphères publiques et politiques est limitée à quelques couches citadines privilégiées. La presse est régulièrement harcelée, voire muselée et l'appareil judiciaire s'avère peu crédible. L'opposition est sans moyens et souvent de façade. Les élections sont manipulées par des appareils politiques et/ou de sécurité qui ont la haute main sur les destinées économiques et politiques du pays et qui empêchent toute alternance aux pouvoirs en place. En dépit des apparences et des consultations électorales répétées, cette situation s'est encore dégradée ces dernières années avec la mise en place de dispositifs politiques coercitifs encore plus sévères. En effet, sous prétexte de lutte contre le terrorisme, encouragés à cela par les Etats occidentaux, les Etats du Maghreb ont élaboré et mis en oeuvre de nouvelles lois restreignant les libertés et accroissant les contrôles policiers.

## II) LE PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN DANS L'IMPASSE

## 1) L'échec attendu de Barcelone

Plus d'une décennie après et malgré la signature de la totalité des accords d'association, le processus de Barcelone est un échec. Le sommet Euro-méditerranéen organisé à l'occasion du dixième anniversaire (27 et 28 novembre 2005) l'a implicitement signifié. Le communiqué final du sommet a même été intitulé «Code de conduite euro-méditerranéen en matière de lutte contre le terrorisme». Exit le partenariat économique, l'échange culturel et scientifique, le dialogue politique, il n'est plus question que de terrorisme et d'attentats. Comme si le partenariat se réduit à son aspect sécuritaire, et que les attentes ou l'espoir d'une « prospérité partagée » sont définitivement abandonnés. La responsabilité de cet échec est partagée. Les PSEM n'ont pris aucune initiative concrète susceptible de provoquer des réaménagements sensibles aux formules d'association proposées par l'UE.

L'absence de projet, voire de volonté politique, pour négocier et conclure un partenariat mutuellement bénéfique caractérise les Etats de la région. Ils attendent ou espèrent toujours quelques retombées économiques et surtout financières pour contenir la misère croissante de leurs populations et faire patienter les millions de jeunes à la recherche d'un emploi et d'une situation sociale. L'UE, première puissance économique et commerciale du monde, se caractérise elle aussi par un manque évident d'ambition pour cette région du monde. Le discours politique tranche nettement avec le peu d'engagement et la modestie des moyens déployés en comparaison avec ceux en faveur des PECO. Et lorsqu'en mars 2003, la Commission européenne propose un nouveau cadre stratégique de relations avec tous ses voisins, y compris méditerranéens, appelé «nouvelle politique de voisinage» (NPV), elle vient de dresser, en creux, un bilan négatif du processus de Barcelone et donc de son enterrement sans couronnes.

## 2) La nouvelle politique européenne : entre voisins européens et voisins de l'Europe

Le concept de voisinage est tiré de la stratégie européenne de sécurité de 2003 laquelle prône la promotion dans l'environnement immédiat d'un ensemble de pays bien gouvernés. La poursuite du processus d'élargissement à l'est et au nord de l'Europe fait repousser les frontières de l'UE qui dès 2004 est directement en contact avec des pays appartenant, dans un passé proche, au bloc soviétique comme l'Ukraine avec son arsenal nucléaire et la Biélorussie dont le régime est contesté par différentes institutions européennes et internationales. Sur son front sud, la situation dans les PSEM ne s'est pas améliorée : persistance des conflits régionaux et montée des extrémismes, du terrorisme islamiste et de la criminalité organisée. Comme le rappelle B. Khader, «les voisins engagés dans des conflits violents, les Etats faibles où la criminalité organisée se répand, les sociétés défaillantes où une croissance démographique explosive aux frontières de l'UE constituent pour elles autant de problèmes ». La NPV apparaît dans un contexte profondément modifié pour les PSEM : à Barcelone en 1995 le partenariat euro-méditerranéen réunit quinze pays de l'UE et douze PSEM ; en 2003-2004, l'UE passe à vingt cinq et les PSEM à neuf. Avec la NPV, l'UE passe à vingt sept et identifie seize voisins dont neuf PSEM. Des voisins qui ne partagent ni l'histoire, ni la géographie, ni la culture et qui ont des évolutions démographiques divergentes. Le partenariat euro-méditerranéen se trouve alors dilué dans un vaste ensemble aux contours indistincts marginalisant de fait les PSEM. Cette initiative unilatérale de l'UE surprend d'ailleurs nombre de ses partenaires du sud qui pour certains venaient tout juste de signer l'accord d'association et ne comprenaient ni la logique ni la démarche de la cette nouvelle politique. Avec la NPV, l'approche de l'UE se démarque du multilatéralisme affiché de Barcelone en privilégiant le bilatéralisme et surtout la différenciation. « Il s'agit d'ajuster le rythme, l'intensité et la forme de la coopération en tenant compte à la fois des intérêts communs de l'Etat partenaire et de l'Union ainsi que des capacités et besoins du partenaire ». Partant des relations contractuelles existantes (les accords d'association pour la Méditerranée), l'UE et l'Etat voisin élaborent un plan d'action qui n'a cependant aucune valeur juridique contraignante et constitue un simple document où sont consignés les objectifs arrêtés et les moyens à mettre oeuvre. Aucun dispositif institutionnel n'est prévu et le suivi du plan d'action est assuré par les organes prévus par les accords en cours. Avec cette nouvelle politique, l'UE affiche un européo centrisme manifeste et montre que seuls ses intérêts priment. Sa stratégie consiste à faire aligner ses partenaires sur ses choix économiques, politiques et sécuritaires.

Deux grands axes de la politique de l'Union seront mis en avant : la politique étrangère et de sécurité de l'Union et le respect des valeurs touchant aux droits de l'homme, à l'Etat de droit et la bonne gouvernance ainsi qu'à la promotion de l'économie de marché et le développement durable. En contrepartie de ces engagements, l'UE propose à ses voisins une participation à son marché et l'accès à certains programmes (éducation, formation, recherche). Cela n'empêchera pas l'UE de contrevenir à ces valeurs comme ce fut le cas lors du succès de

Hamas aux élections législatives en Palestine en 2006. L'UE avait suspendu sine die son aide à l'autorité palestinienne alors que les élections s'étaient déroulées dans des conditions de légalité et de transparence du scrutin que les observateurs internationaux, notamment européens, ont relevé.

## 3) L'Union Pour la Méditerranée : un projet mort-né ?

Le projet initialement appelé Union Méditerranéenne est d'abord celui du candidat Sarkozy qui dans un discours à Toulon le 7 février 2007 l'expose à ses partisans. Les contours du projet sont encore imprécis mais la référence à une certaine mission civilisatrice de la colonisation donne déjà le ton. Le président nouvellement élu revient sur le projet dans un discours à Tanger (Maroc) le 23 octobre 2007. Il rappelle une nouvelle fois le rôle positif de la colonisation en faisant référence au Maréchal Lyautey, celui qui a dirigé la conquête du Maroc justement. Drôle de démarche pour un projet qui ambitionne de fonder une communauté méditerranéenne sans tenir compte de la mémoire encore vive sur la rive sud. Celle d'un passé colonial violent et destructurant que le président français cherche à habiller de vertus civilisatrices. Ces références à la mission civilisatrice de la colonisation soulèveront peu de réactions en France et dans les pays du sud où les Etats adhèrent majoritairement au projet. Les partenaires européens, pour leur part, sont peu enthousiastes et certains, l'Allemagne en tête, manifestent leur agacement voire leur opposition. C'est que les contours du projet sont encore flous et son financement indéterminé. Mais c'est surtout le volontarisme du président français, que certains partenaires soupçonneraient de tentative d'hégémonie ou de volonté de leadership, qui inquiète. Ils critiquent l'absence de concertation et la marginalisation du nord en relevant que dans sa première version, le projet ne mentionne même pas des pays riverains comme Malte ou la Slovaquie laquelle va pourtant assurer la présidence de l'UE dès janvier 2009. La Turquie, quant à elle, rejette ce projet car elle le perçoit comme une alternative à son adhésion que le président français a toujours combattue. Au-delà des postures des uns et des autres, le projet qui a connu un cheminement chaotique évacue tout bilan du processus de Barcelone. Il ne fait pas plus mention de la NPV, ignorant au passage l'article 2 dudit processus de Barcelone posant comme condition au partenariat, certes jamais utilisé mais néanmoins institutionnalisé, le respect des droits de l'homme et la promotion de l'Etat de droit et la démocratie. Le projet perpétue ainsi la caution, voire le soutien, à des régimes du sud autoritaires se caractérisant par l'absence de démocratie, leurs pratiques liberticides retardant ainsi l'émancipation de leurs sociétés.

Le projet s'inspire de la construction européenne sans en retenir l'aspect institutionnel mais plutôt sa démarche pragmatique : il est question d'une union de projets (développement durable, énergie, transport, eau, etc.), oubliant au passage que l'exemple européen nous enseigne que l'Europe a progressé parce qu'elle était en paix. Les projets communs ont consolidé la paix plus qu'ils ne l'ont précédé. Or la méditerranée est la zone de tension la plus dangereuse du monde et le conflit israélo-palestinien constitue le coeur de tous les affrontements et de toutes les tensions dans la région. La dernière guerre menée par Israël contre la bande de Gaza est venue rappeler aux

protagonistes de la région la centralité de la question pour l'avenir de la Méditerranée et de tout projet la concernant. Aujourd'hui encore, la crise financière internationale a conduit les Etats de l'UE à rechercher en urgence des stratégies de sortie de crise reléguant au second plan le projet d'UPM par ailleurs miné par les rivalités interétatiques et les susceptibilités de nombre de partenaires au sud comme au nord.

## CONCLUSION

Le partenariat euro-méditerranéen a connu différentes étapes, près plusieurs formes durant les cinq dernières décennies. L'expérience de Barcelone malgré toutes ses limites et ses travers a été la plus probante de toutes. Son échec constitue sans doute une occasion ratée pour la construction d'un partenariat stratégique qui aurait rapproché les peuples et les cultures des deux rives de la Méditerranée. L'UE occupée à son élargissement et à son intégration économique et monétaire, indécise quant à son identité politique (alignement atlantiste vs voie originale indépendante), n'a pas su ou voulu insuffler le souffle dynamisant à ce partenariat nécessaire et vital à Mare Nostrum. Pourtant son échec ou son inexistence signifie, au-delà de la puissance de domination américaine dans la région aujourd'hui, demain peut-être chinoise, le risque autrement plus sérieux d'une aggravation des conditions de vie de populations géographiquement, historiquement et humainement toutes proches de l'Europe et qui les pousseront aux dérivés des enfermements identitaires et de replis sur elles mêmes. Ce n'est assurément pas là le meilleur gage de stabilité et de sécurité pour l'Europe. A. D.

(\*) Economiste

Maître de conférences, Université Paris Sud

Professeur associé, Institut Europe Maghreb, Université Paris 8 Saint Denis  
ahmed.dahmani@u-psud.fr

## Bibliographie sélective :

- A Berramdane, *Le partenariat euro-méditerranéen à l'heure de l'élargissement de l'UE*, Karthala, 2005.  
A. Dahmani, *L'Algérie à l'épreuve, Economie politique des réformes 1980-1997*, L'Harmattan, 1999.  
A. Dahmani, *Dépasser le libre échange, bâtir le partenariat*, in J. Issel et S. Oudahar (s/d) *Tomber la frontière*, L'Harmattan, 2007.  
R. Gendarme, *La coopération Europe-Méditerranée, Mondes en développement*, T.27, n°109-9, 1999.  
Hibou, L. Martínez, *Le partenariat euro-maghrébin : un mariage en blanc ? ; Les études du CERI*, n°47, novembre 1998.  
B. Khader (s/d), *Le Partenariat euro-méditerranéen vu du sud*, L'Harmattan, 2001.  
B. Khader, *L'anneau des amis (ring of friends) : la nouvelle politique de voisinage de l'UE*, RSPJ, N°296, 4/2007.  
*Le cercle des économistes*, 5+5=32, feuille de route pour une UM, Perrin, 2007.  
A. Mahdjoub, *La politique européenne de voisinage : un dépassement du partenariat euro-méditerranéen*, *Politique étrangère*, 03/2005.  
C.A. Michalet, *Investissements étrangers : les économies du sud de la Méditerranée sont-elles attractives ? Monde arabe, Maghreb, Machrek, hors série, déc.1997*.  
PNUD, *Rapport sur le développement humain dans le monde arabe*, 2002, 2003, 2004.  
A. Sid Ahmed, *Economies du Maghreb : L'impératif de Barcelone*, CNRS, 1998.

## Réunion de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique

# L'incohérence entre l'économique et le social décriée

Les experts des ministères en charge des finances, de la planification et des questions de développement économique et social au sein des pays d'Afrique du Nord ont examiné, la semaine dernière à Rabat, les moyens d'arrimer à la croissance économique, une meilleure offre d'emplois, aussi bien du point de vue quantitatif que qualitatif.

Par  
Lyès Malki

Le Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe (UMA) M. Ahmed Ben Yahya qui a participé à cette séance a réitéré à cet effet la nécessité d'accorder une place centrale à l'emploi et à la lutte contre le chômage, dans les politiques de développement économique et social des pays d'Afrique du Nord.

« Nous devons réfléchir ensemble aux meilleures méthodes de créer des emplois, surtout en faveur des jeunes » a-t-il souligné. Organisée dans le contexte de la 25<sup>ème</sup> session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE), organe décisionnel du Bureau Afrique du Nord de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la réunion devait être marquée par la présentation de rapports sur les conditions économiques et sociales en Afrique du Nord et la



PHOTO: D. R.

pertinence pour la région des agendas internationaux ayant marqué l'année 2009 ainsi que le passage en revue des activités du Bureau dans différents domaines de développement socio-économique. Le choix du thème de l'emploi de cette session de la CEA n'est toutefois pas anodin. En effet, la CEA

estime que « la place de l'emploi dans l'agenda du développement des pays

d'Afrique du Nord est un enjeu capital. Bien que les perspectives de développement économique y soient bonnes, avec un taux de croissance de plus de 5% durant la période 2001-2007, les pays de la sous-région ont affiché en 2008, l'un des taux de chômeurs les plus élevés du continent africain avec une moyenne de 10,3%. Mais encore : « Cette distorsion entre la croissance économique et le niveau de l'emploi pose avec acuité la question de la cohérence entre les politiques économiques et les politiques sociales axées sur la promotion de l'emploi ».

Le chômage des jeunes est un défi commun à l'ensemble des pays d'Afrique du Nord.

Selon les données recueillies par le Bureau de la CEA pour l'Afrique du Nord, le chômage des jeunes (25-29 ans) en Tunisie est passé de 20,1% en 2004 à 25,2% en 2008. En Algérie, 75% des chômeurs en 2009 avaient moins de 30 ans et 86,7% avaient moins de 35 ans contre 70,9% et 74,7% respectivement en 2001. L. M.

### Exportation de bananes

## L'UE débloque 190 millions d'euros pour les ACP

La Commission européenne a adopté mercredi un ensemble de mesures de soutien d'un montant de 190 millions d'euros en faveur des exportateurs de bananes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Cette proposition faisait partie de l'accord historique de Genève sur le commerce des bananes. L'accord, que l'UE a conclu avec les pays d'Amérique latine et les Etats-Unis en décembre 2009, met fin à un différend vieux de quinze ans et réduit les tarifs d'importation appliqués par l'UE aux bananes en provenance d'Amérique latine de 176 euros à 114 euros la tonne, a expliqué la Commission dans un communiqué. Ces mesures doivent aider les exportateurs de bananes des pays ACP à s'adapter à ce nouvel environnement commercial, en tenant compte de la situation spécifique de chaque pays. Elles seront axées sur trois objectifs, à savoir, renforcer la compétitivité du secteur de la banane, promouvoir la diversification économique et traiter les incidences plus générales sur le plan social, économique et environnemental. Ces mesures aideront les pays ACP à s'adapter aux nouvelles réalités du régime commercial dans le secteur de la banane. La Commission s'est engagée à soutenir pleinement ces pays en vue de favoriser leur intégration efficace à l'économie mondiale tout en respectant les règles du commerce international. Pour sa part, le commissaire européen chargé du commerce, a déclaré que « l'accord de Genève sur le commerce des bananes a permis d'obtenir la meilleure issue possible pour toutes les parties. Il garantit aux producteurs des pays ACP un accès préférentiel au marché de l'UE et met fin à de longs différends commerciaux, en assurant la stabilité de l'industrie bananière, recherchée par les investisseurs potentiels ». R. E

## L'Inde renforce sa présence en Afrique

L'Inde, qui a renforcé sa présence en Afrique dans le domaine pétrolier cette année, est en passe de suivre la Chine dans la conquête des richesses africaines. « Nous sommes un pays bien plus petit que la Chine mais donnez nous 20 ans et nous allons les rattraper », promet l'ambassadeur indien en Angola AR Ghanashyam. Pékin, qui construit routes, voies de chemin de fer, sénats, stades et Parlement dans toute l'Afrique, ne cesse de se déployer en échange de pétrole, bois, fer et autres ressources naturelles. Pour preuve de cette forte implication, ses investissements directs sur le continent sont passés de 491 millions de dollars en 2003 à 7,8 milliards (5,7 milliards d'euros) fin 2008, selon les chiffres officiels chinois. L'Inde n'a pas les moyens de suivre ce géant, d'autant plus que ses dépenses sont contrôlées par le Parlement, mais ses investisseurs s'activent en coulisses. Sa société publique de gaz naturel et de pétrole (ONGC) a conclu en janvier des accords pour un montant total de 359 millions de dollars d'investissements au Nigeria, plus grand partenaire commercial de l'Inde avec 10 milliards de dollars par an. L'Inde lorgne également sur le Soudan et l'Ouganda mais sa principale cible demeure l'Angola, qui rivalise avec le Nigeria pour la place de premier producteur de pétrole d'Afrique sub-saharienne. New Delhi vient ainsi de signer un accord d'exploration conjointe et a des projets de raffinage. L'Inde a également proposé d'investir des milliards pour la construction ou la rénovation de raffineries dans ces deux pays, qui n'ont pas les capacités pour transformer leur pétrole et répondre à la demande locale. Le commerce entre l'Inde et l'Angola devrait dépasser les 2 milliards de dollars cette année, contre 1,3 milliard en 2007-2008. On est bien loin des 25 milliards de dollars en 2009 d'échanges avec la Chine. Le géant chinois a prêté environ 10 milliards de dollars à l'Angola, son cinquième fournisseur de pétrole, alors que les prêts indiens s'élevaient à 70 millions de dollars, principalement pour la reconstruction du chemin de fer dans le sud de l'Angola. AFP

## La Turquie prospecte des marchés en Afrique

La Turquie veut développer avec l'Afrique des relations « sur une base équitable » et elle n'est « pas guidée par la soif de gains unilatéraux », a déclaré son président Abdullah Gül à Yaoundé où il achevait mercredi une visite officielle de deux jours. Selon lui, la Turquie veut « renforcer ses relations et sa coopération dans tous les domaines avec les pays africains » et « sur une base gagnant-gagnant ». Seizième économie mondiale et sixième européenne, la Turquie organise depuis 2006, sur son sol un forum économique baptisé « pont de commerce extérieur Turquie-Afrique » afin d'accroître le volume des échanges commerciaux dû à une coopération récente. « Entre la Turquie dont l'économie est en plein essor (...) et le Cameroun qui veut accélérer son développement, existe une complémentarité pleine de promesses », a déclaré le président Biya, qui avait auparavant eu des entretiens avec Abdullah Gül. R. E

## Soudan : Flou autour des chiffres de la production pétrolière

Les données du gouvernement soudanais sur la production pétrolière ne correspondent pas à celles de l'industrie en 2009, a affirmé mercredi dernier l'organisation Global Witness. A partir de données du géant chinois pétrolier CNPC, Global Witness évalue à 98 millions de barils la production d'or noir en 2009 dans les concessions « 3 et 7 » situées dans l'Etat du Haut-Nil (sud), alors que les données du gouvernement soudanais suggèrent une production de 86 millions de barils. « Il s'agit d'une différence de 12 millions de barils de pétrole d'une valeur de 370 millions de dollars. Cela est significatif », a déclaré dans un communiqué repris par l'AFP, Rosie Sharpe, membre de l'organisation britannique. Les concessions « 3 et 7 » comptent pour près de la moitié de la production actuelle au Soudan, cinquième producteur pétrolier en Afrique doté de réserves dépassant 5 milliards de barils. Ces concessions sont exploitées par un consortium formé de CNPC (41%), du groupe malaisien Petronas (40%), de la société d'Etat soudanaise Sudapet et d'autres petits actionnaires. « Les autorités du Nord ont la responsabilité de déterminer la quantité de pétrole produite. Le Sud n'a aucun moyen de vérifier si ces données sont exactes et donc si les sommes perçues sont les bonnes », a ajouté Mme Sharpe. L'ONG britannique n'affirme pas que le Sud-Soudan a été floué par le gouvernement de Khartoum, mais que ces écarts peuvent nourrir la méfiance entre les deux parties alors que le Sud-Soudan doit tenir en janvier 2011 un référendum sur son indépendance. R. E.

## Conférence africaine sur le climat en avril

Une conférence africaine sur le climat se tiendra du 12 au 16 avril à Nairobi au niveau ministériel, dans le but de discuter des moyens permettant de renforcer les informations sur le climat et l'eau sur le continent africain. Selon Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui organisera cette conférence, en partenariat avec l'Union africaine (UA), cette réunion est la première qui sera tenue sur le continent africain. Elle réunira les ministres africains responsables de la météorologie afin d'aborder les questions liées au climat et aux ressources hydriques en Afrique, où de nombreux pays sont « très vulnérables face aux variations du climat et aux changements climatiques », a précisé M. Jarraud. R. E

Le scandale financier de la Grèce

# Facteur d'implosion de la zone Euro

Il y a à peine quelques jours, précisément le 14 février 2010, les quotidiens allemand *Der Spiegel* et américain *The New York Times*, ont étalé au grand jour une information importante restée à l'abri depuis des années et selon laquelle la Grèce aurait élaboré, avec l'aide de la plus grande banque de Wall Street, la Goldman Sachs, un montage financier en marge de toutes les normes requises, pour maquiller et dissimuler en même temps l'ampleur de sa dette.

Par  
**Mustapha  
Bensalhi (\*)**

## LA BOÎTE DE PANDORE AVEC SES SURPRISES

C'est en fait une boîte de pandore qui est ouverte au vu et au su de tous, et comme il fallait s'y attendre, la presse et les médias dans le monde entier, comme, du reste, leur rôle leur incombe, se sont emparés sur-le-champ de cet évènement qui a défrayé la chronique et continue à l'être avec plus d'insistance encore par son caractère notoire de scandale.

Les commentaires à ce sujet fusent dans la « une » de tous les éditoriaux connus, ce qui n'a pas manqué de produire un retentissement grandeur nature à l'échelle de toute la Zone Euro et ailleurs.

La singularité de cette affaire réside dans la brutalité de son émergence, alors que paradoxalement, elle couvait d'une manière sournoise depuis des années. En somme, c'est grâce aux agences de notation lorsqu'ils ont décerné à la Grèce une note dérisoire en se déterminant en fonction de la traçabilité impréscriptible de sa situation financière difficile, que le doute à cet égard commence effectivement à s'installer jusqu'à devenir une réelle préoccupation.

Le comble de tout, l'Eurostat l'organe statistique de l'Union européenne a validé en avril 2009 tous les comptes publics pourtant entachés d'irrégularités présentés par la Grèce avec un aplomb imperturbable, comme si elle n'avait rien à se reprocher.

Est-ce par désinvolture que cet office européen de statistiques a procédé à l'évaluation sans chercher à déceler au fond dans ce qu'il peut exister de tronqué dans ces comptes publics, ou est-ce plutôt par absence d'outils performants de contrôle et de surveillance ?

Cette question cruciale reste posée tout de même pour déterminer la responsabilité de cet office qui n'en est pas moins dégagee pour autant, même si par la suite, il admet avoir commis une erreur d'appréciation.

## LES CIRCONSTANCES INSOLITES DU SCANDALE FINANCIER DE LA GRÈCE

En vérité, ce n'est pas par hasard si la Grèce a opté pour un bilan flatteur en termes d'optimisation budgétaire et d'affichage des résultats positifs, c'est que prenant conscience de l'envolée difficilement maîtrisable de son endettement qui a atteint un record par rapport à son PIB, lui-même à son tour grossièrement sous-estimé.

Ce faisant, cette image brouillée ne pouvait que la desservir notamment auprès des autres pays de l'Union européenne. Alors, son dessein inavoué recherché à cette occasion, est de susciter vis-à-vis de la Zone Euro une bonne opinion sur la gestion des finances, ce dans la pers-



PHOTO: D. R.

pective de faire valoir à ce niveau de nombreuses opportunités à son avantage.

L'outil financier virtuel dit « créativité de comptabilité » ainsi utilisé depuis en principe l'année 2001, précisément depuis l'époque de l'adhésion de ce pays à l'euro, a visé à manipuler artificiellement les statistiques officielles au niveau des opérations « swap ».

Cette démarche a consisté en résumé à opérer :

- D'une part, une diminution substantielle de l'emprunt contracté et la différence dégagee est balancée artificiellement au niveau des intérêts, sans qu'au final le montant de la dette globale ne change pour autant,

- et d'autre part, la vente par avance les revenus de la loterie et les redevances de son trafic aérien.

La Grèce a cru naïvement que cette affaire qu'elle déclare légale, puisse rester indéfiniment entourée du mystère du secret, mais voilà que la crise mondiale a fait brusquement son apparition, en étant accompagnée d'une tension insoutenable qui a poussé à l'éclatement de ce secret, en produisant ainsi comme une onde de choc sur l'ensemble de la zone Euro et même bien au-delà dans le monde.

Il convient de préciser que la Grèce, bien avant son admission en 2001 dans la Zone Euro, réunissait déjà tous les ingrédients d'une crise économique profonde et celle-ci persiste encore avec plus d'acuité.

La preuve de cette spirale incontrôlable est la suivante :

L'économie souterraine a pris depuis l'allure d'un véritable fleau en Grèce et elle est estimée à environ 20% du PIB, avec une forte dose en termes aussi bien de corruption à tous les niveaux de la société, de évasion fiscale qui est devenu un « sport » national, réduisant considérablement les recettes fiscales et à titre d'exemple parmi les nombreuses grandes sociétés, seules 6 sociétés ont déclaré un revenu annuel dépassant seulement un million d'euros, le clientélisme est un autre mal qui ronge la vie publique grecque, ce qui ne peut que caricaturer forcément la démocratie, la faiblesse manifeste de l'exportation à

défaut de l'existence réel d'un secteur industriel, le déficit structurel du commerce extérieur par suite de la disproportion des importations,

les dépenses budgétaires consommées sans limitation, en dépassant largement les capacités du pays.

Une crise financière sans précédent est devenue incontournable par rapport : d'une part, à la dette publique devenue abyssale frôlant les 300 milliards d'euros fin 2009 (113 % du PIB) pouvant atteindre 120 % du PIB en 2010, et d'autre part, au déficit s'élevant à près de 13% du PIB en 2009 et 9,4 % du PIB en 2010, à l'évidence bien au-delà de la limite de 3% telle que fixée par le pacte de stabilité au niveau de la zone euro.

C'est dire que la Grèce traverse effectivement en ce moment une crise budgétaire des plus sombres de son histoire, de sorte que le risque d'un scénario « catastrophe » avec son corollaire la faillite, n'est pas à exclure dans un proche avenir, si bien entendu les difficultés n'arrivent pas à se résorber, ce qui peut, en revanche, faire l'affaire des spéculateurs qui n'attendent que ce moment pour en tirer le maximum de profit.

## LES OUTILS DE SPÉCULATION AYANT SERVI À LA DÉBÂCLE FINANCIÈRE DE LA GRÈCE

La Banque d'affaires Goldman Sachs qui a conseillé à la Grèce sur le mode opératoire de manipulation, est exposée depuis la révélation de celui-ci à des critiques acerbes, jusqu'à être accusée de commettre le délit d'initié, du fait qu'elle a dans la discrétion monté un swap de devises, donnant lieu à un placement d'obligations de 15 milliards de dollars au total, ayant permis à Athènes, de lever en catimini par ce truchement un milliard de dollars de financements hors bilan en 2002.

Mais, la Banque d'affaires reste réfractaire face à toute attaque en règle, considérant cyniquement que c'est sa vocation d'établissement financier de réaliser des profits dans toutes les conditions qui lui sont propices et que selon elle, la morale qui ne peut relever que du phénomène de populisme, n'est pas par

essence son apanage et elle n'a fait qu'emboîter le pas à d'autres établissements financiers qui agissent ainsi tout autant.

Ses défenseurs abondent un peu dans le même sens qu'elle, en estimant que pour juger à épargne et décharge, cette Banque n'est pas en fait rendue responsable de la débâcle financière de la Grèce et qu'en définitive, elle s'est contentée seulement de l'accompagner en répondant à sa propre demande librement exprimée.

Elle fait valoir qu'elle ne pouvait de la sorte se dérober à cette mission qui est à ses yeux ordinaire faisant partie du processus professionnel, car plus un Etat s'endette, plus il a tendance à demander une assistance en matière d'ingénierie financière pouvant conduire à la manipulation pour que l'emprunteur puisse s'exercer sur les marchés boursiers.

A titre de justification, il est avancé à l'appui qu'« il faut rendre à César ce qui appartient à César et, par conséquent, ne tirant pas sur le thermomètre en croyant qu'il est la cause de la fièvre qui se répand à grande vitesse sur les obligations des Etats à travers le monde ». En toute objectivité, cet argumentaire ne résiste pas aux faits malencontreux inscrits au passif de cette Banque et il suffit de rappeler à cet égard qu'elle assume déjà sans état d'âme une grande responsabilité dans la crise des subprimes, sans compter qu'avec ses procédés peu recommandables, elle a même réussi à mettre en péril certains de ses concurrents pour conserver le quasi monopole dans le domaine de la spéculation.

De plus, il se révèle à l'expérience qu'elle n'a pas été étrangère en ce qui concerne la crise de l'internet et que même la crise de 1929 porte son empreinte malheureuse. Noter que la Réserve fédérale américaine -FED- mène actuellement une enquête « sur la manière dont Goldman Sachs pourrait avoir aidé la Grèce à dissimuler l'ampleur de son déficit budgétaire en ayant recours à des produits dérivés financiers, considérant que l'utilisation de ces instruments d'une façon qui pourrait potentiellement déstabiliser un entreprise ou un pays est contre-productif ».

(Suite en page 14)

M. B.

Le scandale financier de la Grèce

# Facteur d'implosion de la zone Euro

(Suite de la page 13)

Comme cette Banque d'affaires ne perd pas absolument le sens de ses intérêts, au passage, cette opération de montage de camouflage au service de la Grèce: lui a rapporté pas moins de 300 millions d'euros et dans l'ensemble des opérations d'affaires qu'elle a entreprises au titre de l'année 2009, elle a dégagé comme bénéficiaire un matelas confortable de l'ordre de 13 milliards de dollars. D'ailleurs, la Banque Goldman Sachs ne s'est pas contentée seulement d'aider la Grèce en mettant en place un «plan de régulation» qui repose pour partie sur le cadrage des écritures comptables, elle a recouru à d'autres mécanismes plus insidieux avec le concours pervers d'autres requins de la finance, comme les Hedge Funds et qui consistent à jouer sur les deux tableaux en tant que banque-conseil pour lever de la dette et en tant que banque de marché. Sur ce dernier point, sachant pertinemment que le cours pratiqué sur le marché appelé «Credit Default Swaps» (CDS) exerce une influence directe sur le rendement des obligations émises par les Etats, elle a misé sur l'effondrement de la Grèce qui pourrait résulter au défaut du remboursement de la dette colossale.

Ces nouveaux outils financiers à spéculation dont le taux varie en fonction de la demande et de l'offre, en donnant lieu à des contrats d'assurance censés prémunir l'acheteur d'un emprunt d'Etat (ou d'un entreprise) contre le risque de non remboursement et plus celui-ci est élevé et plus l'assurance coûte cher et plus elle rapporte gros aux spéculateurs. A ce sujet, le blog de Libération («Coulisses de Bruxelles», le 6 février) a bien illustré cette situation en précisant d'une manière pertinente ce qui suit : « Gagner un maximum d'argent en créant une panique qui leur permet d'exiger de la Grèce des taux d'intérêt de plus en plus élevés tout en spéculant sur le marché des CDS, un marché non régulé et totalement opaque, afin là aussi de les vendre plus cher qu'ils ne les ont achetés ».

## LE POSITIONNEMENT SANS APPEL DES PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE

La Zone Euro a vraiment pâti consécutivement à l'exercice de ce faisceau de faits graves et volontairement discordants, car non seulement le discrédit a gagné sur l'ensemble de la gouvernance des statistiques de la zone Euro, mais les retombées sont encore d'une autre nature et beaucoup plus conséquentes.

La crainte même pour les investisseurs procède surtout de l'impact de déstabilisation de la Grèce potentiellement en mesure de produire les «effets de domino», ce au risque d'aboutir à l'implosion de la Zone Euro. En effet, à ce niveau, les liens financiers sont fortement imbriqués les uns aux autres, de sorte que lorsqu'un pays achoppe sur le plan particulièrement financier, l'impact de transversalité se fait sentir aussitôt à des degrés divers dans les autres pays. D'ailleurs, il s'en est suivi au même moment une tendance à la baisse de la valeur de change de l'euro, ce qui ne peut résulter que du recul du baromètre de confiance pour l'ensemble de la Zone Euro, particulièrement en cette période d'incertitude quant à la reprise

mondiale. Aussi, la Commission européenne prenant acte avec un peu de retard des menaces graves d'instabilité qui pèsent sur la Zone Euro, ne s'est-elle pas montrée tendre à l'endroit de la Grèce, en critiquant sans ménagement le laxisme dont elle a fait preuve dans le fonctionnement de la gestion de ses affaires.

C'est ainsi que dans le rapport publié à cette occasion, la Commission européenne accuse directement le ministre grec des Finances et le service des statistiques du pays de «graves irrégularités» découlant de la production des «données inexactes», laissant entendre dans l'interprétation de la sémantique que la Grèce a menti en la circonstance. Les autres pays membres se sont donc positionnés dans une coordination concertée à lui venir en aide, éventuellement sous forme de prêts ou promesses de prêts ou encore pour un rééchelonnement de la dette, mais au final, il s'avère qu'ils rechignent à consentir à la Grèce un plan de soutien.

Le message que la Grèce a reçu, en l'occurrence, c'est qu'étant responsable de la situation difficile dans laquelle elle s'est faite piégée, elle doit dès lors se prendre en charge, en postulant pour un plan d'austérité rigoureux qui se veut transparent, avec en priorité un réajustement de ses dépenses dépassant ses capacités.

A la faveur de la déclaration commune adoptée le 12 février à Bruxelles par les leaders européens, il est laissé entrevoir en filigrane que la politique de soutien à la Grèce, n'a pas été retenue, puisque la consistance du concours financier à minima, n'y est pas du tout chiffrée.

La raison en est qu'un sauvetage communautaire sous forme de prêts étant interdit par les traités européens et de plus la BCE ne peut pas accorder de prêts aux Etats se trouvant dans ce cas. L'Eurogroupe, qui réunit les ministres des Finances, recommande dans sa déclaration de «surveiller étroitement» les finances grecques, «en liaison avec la Banque centrale européenne» et en «s'appuyant sur l'expertise technique du FMI», tout en se réservant un «droit d'ingérence dans le pilotage économique» du pays.

C'est dire que le périmètre d'intervention de la Grèce est placé sous tutelle pour un temps encore indéterminé.

## LES MESURES RESTRICTIVES DRASTIQUES PRISES PAR LA GRÈCE

La Grèce pour satisfaire les injonctions croisées des dirigeants européens et des experts du FMI a commencé par mettre en place un plan d'austérité et de réduction des dépenses publiques assez ambitieux.

Ce plan consiste en la réduction de 10% des dépenses de l'Etat, ainsi que l'ajustement du secteur public et des dépenses de santé, un recul de l'âge des retraites, la suppression des bonus dans le secteur bancaire public, l'arrêt des embauches dans le secteur public, et encore bien d'autres mesures aussi drastiques.

Les engagements importants ont été pris pour réduire sensiblement le déficit public, en le faisant passer de 12% du PIB à environ 8% dès cette année, soit une baisse de 4 points en un an, avec l'objectif d'atteindre un déficit public de 3% du PIB en 2012.

La question qui se pose est de savoir si ce train de mesures d'importance est suffisant pour régler tous les problèmes ayant mis sérieusement en difficulté la Grèce.

Or, les experts se montrent à cet égard circonspects, car ils considèrent que sans l'aide effective de l'Union européenne, la Grèce ne pourra jamais s'en sortir, à moins de quitter la zone euro et de pratiquer une dévaluation fortement dosée de sa monnaie.

Si la Grèce possédait encore sa propre monnaie, cette opération de dépréciation du taux de change grec aurait été possible, comme, du reste, comme ce fut le cas en Asie après 1997-98 et tout récemment depuis 2008 le cas de la Grande-Bretagne, ce qui aurait eu pour avantage d'induire une baisse du coût du travail à même relancerait la compétitivité indispensable pour le développement du pays qui est en l'état actuel totalement en panne.

## LA GRÈCE CE N'EST QUE L'ARBRE QUI CACHE LA FORÊT

En réalité, la Grèce n'est que l'arbre qui cache la forêt, car certains pays de la Zone Euro sont également suspectés d'avoir mis en œuvre le même subterfuge, celui des plans identiques d'écritures comptables nichant ailleurs discrètement en dehors des structures requises à cet effet une partie de leur dette publique. Les pays d'Europe du Sud en sont concernés, pour ne citer que l'Italie, l'Espagne ou le Portugal et certains experts visent même les pays du nord, comme l'Allemagne qui s'est livrée à des combinaisons tout autant similaires ou la Belgique qui ne s'en cache pas.

En suivant le modèle de vente des revenus de la loterie et du trafic aérien par la Grèce, la Belgique a, pour percevoir les revenus dans l'immédiat, vendu les arriérés d'impôts à une banque d'investissement laquelle récupère ses fonds avec intérêts par la suite, c'est-à-dire au fur et à mesure du recouvrement par les services fiscaux.

S'agissant de l'endettement, la Grèce n'est donc pas le seul pays qui est confronté à une situation financière aussi périlleuse, puisque plusieurs autres pays européens sont actuellement logés à la même enseigne.

En raison de la dérive de leurs comptes publics, ils sont appelés par leurs détracteurs de «PIIGS», traduisant «cochons» en anglais et ce sigle provient de la simple succession des premières lettres des pays suivants : le Portugal, l'Italie - ou parfois l'Irlande -, la Grèce et l'Espagne.

Certains pays comme l'Irlande ont pu supporter les effets induits de la crise, parce qu'ils ont été aidés au moment opportun par le FMI.

## LA PROBLÉMATIQUE DE LA GRÈCE RETIENT L'ATTENTION MÊME EN ALGÉRIE

La situation particulière de la Grèce peut servir au besoin d'exemple édifiant à ne pas suivre y compris pour l'Algérie, tant elle a été génératrice de dégâts avec à la clef, un coût considérable au plan économique et social.

Pour ne pas glisser dans les mêmes erreurs en matière de gestion de finances publiques, la gouvernance implique fondamentalement d'avoir comme support la crédibilité des statistiques, en

raison de leur enjeu en matière de développement du pays.

A l'évidence, la crédibilité requiert le respect des normes minimales qui doivent s'adosser à une autonomie au regard des éventuelles interférences politiques et à l'intégrité responsable des autorités statistiques quant à la production et la diffusion correctes des informations afférentes aux finances publiques. Force est de constater que le problème de la crédibilité des statistiques a été à plusieurs occasions soulevé en Algérie et il a même été remis en cause par les organisations internationales, en raison de l'insuffisance du système national de statistiques qui se trouve entaché d'un véritable déficit de transparence et de lisibilité.

C'est ainsi que les différents organismes publics, notamment l'Office national des statistiques (ONS) créé par décret législatif n°94-01 du 15 janvier 1994 relatif au système statistique, ont publié des statistiques qui appellent des réserves quant à leur crédibilité, celles notamment relatives au taux de chômage, à l'inflation ainsi qu'à l'évolution de la croissance économique.

Il en est de même des statistiques qui émanaient il y a quelques années de l'administration fiscale laissant croire à tort que le taux de pression fiscale en Algérie était tantôt de 13% et même tantôt de 10,5% (loi de finances pour 2004), en considérant ainsi qu'il est le plus bas par rapport à celui respectivement des pays du bassin méditerranéen. Il a été fait en sorte à cette occasion d'utiliser une méthode spécifique de calcul de la pression fiscale procédant d'une démarche réductrice à même de biaiser la réalité, en étant volontairement déconnectée totalement de ce qui se pratique universellement laquelle y intègre même les cotisations sociales.

Heureusement, ces dernières années l'administration fiscale pour des raisons de lisibilité et de transparence est revenue en statistiques à une meilleure estimation de la pression fiscale jugée plus objective, montrant qu'elle se rapproche en moyenne pondérée à celle de tous les pays. Ces défaillances constatées en matière de statistiques sont dues à un manque culture se rapportant aux activités des services statistiques suivant les standards internationaux et dans ces conditions, il est temps d'améliorer la gouvernance des statistiques.

C'est pourquoi, le ministre des Finances a jugé utile de mettre en place, en août 2008, le Conseil national des statistiques (CNS) qui est défini comme étant un instrument privilégié d'organisation, de coordination et d'animation de l'information statistique. Cet organisme a pour mission principale de formuler des avis et des recommandations sur la politique nationale d'information statistique, mais l'intérêt réside essentiellement dans le fait que travail se fasse en toute transparence et que le concours d'autres organes indépendants pourrait être aussi d'un grand apport constructif.

Voilà en substance, le tableau peu élogieux qui est brossé sur ce qu'endure actuellement comme calvaire la Grèce qui mérite pourtant tout le respect, tant c'est un pays qui a marqué l'histoire avec un grand H avec ses grands hommes de l'art.

M. B.  
(\*) Ex-expert International en Fiscalité

## STATISTIQUES

- 300.000 nouvelles demandes d'emploi sont comptabilisées chaque année sur le marché du travail dont 70 % émanent d'hommes et 30% de femmes.
- 76.572 postes d'emploi permanents ont été créés en 2009 grâce à 28.836 micro entreprises.
- 277.618 primo-demandeurs ont été recrutés dans le cadre du dispositif d'assistance à l'insertion professionnelle.
- 169.433 demandeurs d'emploi ont été recrutés à travers l'Agence nationale de l'emploi.



Le nombre de demandes d'emploi émanant de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur chaque année, selon le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale M.Tayeb Louh.

## PRODUITS DE BASE

### ■ CAFÉ

Les cours du café ont de nouveau terminé la semaine en ordre dispersé, rebondissant à Londres mais perdant du terrain à New York. A Londres, les cours du contrat de mai ont fini la semaine en hausse après avoir chuté lundi jusqu'à 1.212 dollars, touchant un nouveau plus bas en plus de trois ans. A New York, l'amélioration des perspectives de récolte au Brésil et en Colombie ont conduit les investisseurs spéculatifs à réduire leurs positions, ce qui a ainsi placé les prix de l'arabica sous une pression considérable ces dernières semaines. Sur le Liffe, le robusta pour livraison en mai valait 1.264 dollars la tonne vendredi, contre 1.239 dollars pour le contrat pour la même échéance une semaine auparavant. Sur le NYBoT, l'arabica pour livraison en mai cotait 133 cents la livre contre 134,90 cents la livre pour la même échéance vendredi dernier.

### ■ SUCRE

Les cours du sucre ont continué à s'effriter cette semaine. Le contrat de mai a plongé mercredi jusqu'à 509,60 livres la tonne à Londres, un plus bas depuis début septembre 2009. Il est descendu le même jour jusqu'à 17,66 cents la livre à New York, un plus bas depuis huit mois. Sur le Liffe de Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en mai valait 523,90 livres vendredi, contre 541,90 livres la tonne vendredi dernier. Sur le NYBoT américain, la livre de sucre brut pour livraison en mai valait 18,42 cents contre 19,53 cents une semaine plus tôt.

### ■ CACAÔ

Les cours de la fève brune ont fini en hausse à Londres pour la deuxième

semaine d'affilée et en légère baisse à New York après cinq jours d'évolution en dents de scie au gré de la tendance du dollar. Les contrats de cacao pour livraison en mai ont grimpé mercredi à 2.243 livres la tonne à Londres et 2.963 dollars la tonne à New York, un niveau plus vu depuis trois semaines, poussés par un affaiblissement du billet vert jusqu'à 1,3818 dollar pour un euro, un plus bas depuis début février. Sur le Liffe, la tonne de cacao pour livraison en mai cotait 2.218 livres sterling vendredi, contre 2.194 livres une semaine plus tôt. Sur le NYBoT, le contrat pour livraison en mai valait 2.863 dollars contre 2.870 dollars la tonne pour la même échéance vendredi dernier.

### ■ BLÉ

Les prix du blé ont modestement progressé cette semaine sur le marché à terme de Chicago, soutenus par d'importantes précipitations dans le Midwest américain (centre), qui pourraient menacer les prochaines récoltes. Le contrat de blé à échéance en mai s'établissait à 4,8750 dollars contre 4,8525 dollars sept jours auparavant.

### ■ MAÏS & SOJA

Maïs et soja ont profité de l'annonce d'une forte augmentation des exportations américaines la semaine dernière. A l'inverse, celles de blé ont reculé, ce qui a pesé sur les prix en fin de semaine. Vendredi, le contrat de graines de soja pour livraison en mai valait 9,5650 dollars le boisseau (environ 25 kg), contre 9,2550 dollars la semaine dernière. Le contrat de maïs à échéance identique s'échangeait à 3,73 dollars, contre 3,6425 dollars en fin de semaine précédente.

### ■ CUIVRE

Les cours des métaux de base ont tenté une percée vers le haut cette semaine, poussés par un regain d'appétit des investisseurs pour les matières premières, mais seul le nickel, grand favori actuel des analystes, a pu conserver ses gains. Les cours du cuivre ont, eux aussi, marqué une hausse avant de céder du terrain, tandis que les stocks entreposés au LME montaient. Sur le LME, une tonne de cuivre pour livraison dans trois mois valait 7.419 dollars la tonne vendredi, contre 7 480 dollars la tonne vendredi dernier.

### ■ NICKEL

Grand favori des analystes depuis quelques semaines, le nickel a progressé jusqu'à 22.800 dollars, proche de son pic du 4 mars, lorsqu'il avait atteint 23.040 dollars la tonne, son record depuis juin 2008. Sur le LME le nickel valait 22.450 dollars la tonne contre 21.765 dollars.

### ■ ÉTAÏN

L'étain a légèrement progressé, de 1% sur la semaine. Sur le LME, il valait 17.700 dollars contre 17.500 dollars une semaine plus tôt.

### ■ ALUMINIUM

Sur le LME, l'aluminium valait 2.252 dollars la tonne vendredi dernier, contre 2.256 dollars une semaine plus tôt.

### ■ PLOMB

Le plomb a fini la semaine stable. Sur le LME il valait 2.220 dollars la tonne contre 2.272 dollars une semaine plus tôt.

### ■ ZINC

Le zinc a cédé 2,8%. Sur le LME, le zinc valait 2.290 dollars contre 2.352 dollars.

### ■ OR

Les cours de l'or ont suivi en sens inverse les variations du dollar, esquissant une hausse jusqu'à mercredi avant de céder tous leurs gains vendredi. Les cours de l'or sont fortement corrélés à la valeur de la devise américaine : l'affaiblissement du dollar incite les investisseurs à acheter du métal jaune, bouclier traditionnel contre l'inflation. L'or a ainsi grimpé jusqu'à 1.133 dollars l'once mercredi, jour où le dollar tombait à 1,3818 dollar pour un euro, un plus bas depuis début février. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a fini à 1.105 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1.106,25 dollars la semaine précédente.

### ■ ARGENT

Dans les pas du marché des devises, l'once d'argent a fait une incursion jusqu'à 17,59 dollars vendredi, avant de fléchir jusqu'à 17,00 dollars en fin de semaine. L'once d'argent a fini à 17,31 dollars au fixing du soir vendredi, inchangé par rapport à la clôture du vendredi précédent.

### ■ PLATINE/ PALLADIUM

Le palladium a, comme la semaine précédente, occupé le haut de l'affiche, marquant un plus haut depuis deux ans, tandis que le platine renouait avec son niveau de janvier. Les cours du palladium ont grimpé jusqu'à 481,70 dollars, un prix plus vu depuis mars 2008. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 1.617 dollars vendredi, contre 1.619 dollars l'once le vendredi précédent.

## PÉTROLE

### Les prix en baisse, sous les 80 dollars

Les prix du pétrole achevaient vendredi la semaine en baisse, évoluant sous les 80 dollars à Londres, impactés par le renforcement de la monnaie américaine et la persistance des craintes sur les finances de la Grèce. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour

livraison en mai perdait 1,96 dollar à 79,52 dollars par rapport à la clôture de la veille sur l'InterContinental Exchange (ICE). A New York, le baril de «brut léger texan» (WTI) pour livraison en avril céda à 1,87 dollar à 80,33 dollars sur le New York Mercantile Exchange

(Nymex). Les cours du pétrole reprenaient leur souffle jeudi, effaçant leurs gains de la veille, pénalisés par un renforcement du dollar et au lendemain d'un statu quo de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) sur ses quotas de production.

## CHANGE

### L'euro chute face au dollar

L'euro poursuivait sa chute face au dollar vendredi, frôlant le seuil de 1,35 dollar, pénalisé par l'incertitude persistante entourant un éventuel plan européen de sauvetage financier de la Grèce, alors que l'Allemagne est désormais ouverte à un recours au FMI. Vendredi, l'euro cotait 1,3531 dollar contre 1,3603 jeudi,

après être tombé à 1,3503 dollar son plus bas niveau en deux semaines et demie. L'euro perdait également du terrain face au yen à 122,30 yens contre 122,90 la veille. Le dollar se stabilisait face au yen à 90,38 yens contre 90,35 jeudi soir. Le franc suisse a grimpé à un plus haut depuis 17 mois face à l'euro, porté par

l'hypothèse que la Banque nationale suisse (BNS) pourrait préparer un resserrement monétaire. La livre britannique reculait face à l'euro à 90,14 pence pour un euro, comme face au dollar à 1,5010 dollar. Le yuan chinois a terminé à 6,8266 yuans pour un dollar contre 6,8264 yuans la veille.